



# Déclaration de performance extra-financière 2018

de la société **PIERRE FABRE SA**



# sommaire

**01**

Modèle d'affaires &  
cartographie des risques  
RSE du Groupe Pierre Fabre

P9

**02**

Gouvernance  
& Éthique

P18

**03**

Innovation  
& Santé/Beauté

P31

**04**

Connaissance &  
Préservation de la nature

P37

**05**

Empreinte industrielle

P48

**06**

Hommes  
& Territoires

P62

**07**

Les Résultats RSE  
du groupe Pierre Fabre

P69

**08**

Rapport de l'organisme  
tiers indépendant



# 01

Modèle d'affaires  
& cartographie  
des risques RSE  
du Groupe Pierre Fabre



## 1.1 Le modèle d'affaires du Groupe Pierre Fabre

Fondé au début des années 1960 par Monsieur Pierre Fabre, pharmacien et botaniste passionné, le Groupe Pierre Fabre a dès l'origine valorisé des actifs issus de la Nature.

Le Cyclo 3 fut le premier médicament lancé par Monsieur Pierre Fabre. Le succès de ce veinotonique issu du petit houx (*Ruscus aculeatus*) l'amena à fonder les Laboratoires Pierre Fabre. Quelques années plus tard, le Groupe Pierre Fabre s'engage comme pionnier dans une activité complémentaire : la dermo-cosmétique. Il acquit alors Klorane, Ducray et René Furterer. En 1982, le Groupe Pierre Fabre développe un traitement de l'hypertrophie bénigne de la prostate qui fait encore aujourd'hui figure de référence : Permixon, issu du

Palmier de Floride (*Serenoa repens*). En 1989, le premier anticancéreux du Groupe, issu de la pervenche tropicale (*Catharanthus roseus*) est proposé aux patients et aux professionnels de santé.

Le Groupe Pierre Fabre, à l'écoute des patients, est le premier à proposer un traitement anticancéreux sous forme orale en 2001. Dans les années 1990, le patrimoine minéral et biologique de l'eau thermale d'Avène est valorisé dans les produits de la marque leader des activités dermo-cosmétiques du Groupe. Animé par un esprit entrepreneurial et philanthropique, Monsieur Pierre Fabre crée en 1998 la Fondation Pierre Fabre, reconnue d'utilité publique en 1999, qui agit pour la santé dans les pays du Sud. Elle détient 86 % du capital du Groupe

via la société de contrôle Pierre Fabre Participations (les 14 % restants étant répartis entre les salariés et l'entreprise elle-même).

Entreprise pharmaceutique et dermo-cosmétique, le Groupe Pierre Fabre s'est donné pour mission de prendre soin de l'Homme dans sa globalité et sa diversité, avec un continuum de produits issus de la Nature (et respectueux d'elle) et de services adaptés pour les patients et professionnels de santé, ses partenaires. L'éthique pharmaceutique est placée au cœur de son action. Indépendance, rigueur pharmaceutique, approche humaniste, innovation, respect de l'environnement, écoute du terrain et passion d'entreprendre caractérisent l'entreprise.

### 1.1.1 Description des activités

#### 1.1.1.1 Activités & chiffres clés

Le Groupe Pierre Fabre offre aujourd'hui aux patients et consommateurs un large panel de produits et de services. Les activités sont organisées autour de 2 branches :

■ La branche Médicament et Santé grand public, comprenant les franchises Oncologie, Ethique et Consumer Health Care. La branche Médicament propose également son expertise pour des activités de CDMO.

■ La branche Dermo-cosmétique regroupant les marques Eau thermale Avène, Aderma, Pierre Fabre Dermatologie, Ducray, Klorane, Elancyl, Galenic, René Furterer ainsi que des marques distribuées uniquement au Brésil (Darrow) et aux Etats-Unis (Glytöne).

En 2018, la branche Médicament a élargi son portefeuille de produits, notamment en oncologie, et a également consolidé un nouveau modèle d'affaire en s'engageant dans des contrats de co-promotion avec d'autres laboratoires pharmaceutiques.

Outre ses activités de production, le Groupe Pierre Fabre a développé une expertise en agronomie durable et possède 200 hectares en agriculture biologique dans le département du Tarn (France).

### 1.1.1.2 Organisation par métiers/pays

Les activités du Groupe Pierre Fabre reposent sur l'engagement quotidien des 11 236 collaborateurs. 6 340 collaborateurs contribuent à la réussite du Groupe Pierre Fabre en France et 4 896 à l'international. En France, 64% des collaborateurs sont employés dans la région Occitanie, et le Groupe Pierre Fabre est le 1er employeur privé du département du Tarn.

A l'international, les collaborateurs travaillent sur toutes les zones géographiques:

- **2 471** collaborateurs en Europe (soit 22,0% des effectifs du Groupe) (hors France) ;
- **1 152** collaborateurs en Amérique du Nord et du Sud (soit 10,3% des effectifs du Groupe) ;
- **409** collaborateurs en Afrique (soit 3,6% des effectifs du Groupe) ;
- **864** collaborateurs Asie-Océanie (soit 7,7% des effectifs du Groupe).

Les effectifs sont répartis au sein de 3 grandes activités:

- **4 403** collaborateurs pour le médicament (39,2%) ;
- **6 084** collaborateurs pour la dermo-cosmétique (54,1%) ;
- **749** collaborateurs pour les activités de holding et activités diversifiées (6,7%).

L'ensemble des activités du Groupe Pierre Fabre a généré en 2018 un chiffre d'affaire de 2,325 milliards d'euros, avec une croissance de 2,5% à taux de change constant, tirée à l'international par une

croissance de 4,4%. Les performances ont été particulièrement marquées dans les régions Amériques et Asie. Cet exercice a été pénalisé par des taux de change défavorables.

Les activités des Laboratoires Pierre Fabre nécessitent l'expertise de nombreux métiers:

- **5 768** collaborateurs en fonctions commercial (51,3%) ;
- **2 424** collaborateurs en Production (21,6%) ;
- **875** collaborateurs en Recherche et Développement (7,8%) ;
- **1 723** collaborateurs en Fonctions Support (15,3%) ;
- **446** collaborateurs en Distribution (4,0%).

**L'innovation** du Groupe Pierre Fabre repose sur de la Recherche et du Développement (R&D) réalisée à 100% en France, dans l'un de nos 10 sites dédiés. Les montants consacrés à la R&D en 2018 représentent 13,6% du CA pharmaceutique et 4,8% du CA dermo-cosmétique.

A l'international, le Groupe Pierre Fabre dispose de 2 centres de Développement. Le premier centre d'innovation international a ouvert en 2015 à Tokyo. Le deuxième centre

d'innovation international du Groupe Pierre Fabre a vu le jour en 2018 à Rio de Janeiro (Brésil). Sur le modèle de l'Asian Innovation Center (Tokyo), il apportera aux équipes de R&D une meilleure compréhension de la dermatologie des peaux brésiliennes et sera au plus proche des consommateurs afin de comprendre leurs attentes.

Plus de 90% de la **production** est assurée en France dans nos 4 sites de production pharmaceutiques et nos 4 sites de production dermo-cosmétiques. Le reste est produit à l'international dans 3 autres sites au Brésil, en Tunisie et au Vietnam. Le Groupe Pierre Fabre compte également 3 sites de chimie, 1 en France et 2 à l'international.

Les produits sont acheminés à nos fournisseurs et clients dans 132 pays, dont 36 avec filiales. Le réseau logistique du Groupe Pierre Fabre s'appuie sur 2 centres français d'export à l'international et des centres de **distribution** en France et dans les filiales.

### 1.1.1.3 Produits, services, technologies & chiffres clés

Le Groupe Pierre Fabre poursuit le recentrage de ses activités pharmaceutiques autour de 3 unités d'innovation: l'Oncologie, la Dermatologie et la Santé Grand Public.

#### Médicament

Pierre Fabre Médicament propose aux patients des médicaments issus de son expertise historique reconnue en Oncologie, Urologie et en Santé féminine.

La branche pharmaceutique réalise en 2018 un chiffre d'affaire de 884,3 millions d'euros en décroissance à taux courant de 0,1% par rapport à 2017. L'année 2018 a été marquée par un effet de change très défavorable aux activités du Groupe Pierre Fabre. A taux constant, la croissance de la Branche s'établit à 1,4%, dont 6,2% à l'international.

➤ **La franchise Oncologie** est dynamique, avec une croissance de 8% en 2018. Elle propose divers médicaments: Navelbine, Navelbine Oral, Javlor, Busilvex, et Braftovi® + Mektovi®. Ce dernier est un nouveau médicament, issu des biotechnologies et développé en partenariat avec Array BioPharma. Il a obtenu une AMM en Europe ainsi qu'en Suisse et en Australie, offrant de nouvelles opportunités de prise en charge du mélanome muté BRAFV600 aux patients et aux professionnels de santé. L'enregistrement de Braftovi® + Mektovi® se poursuit dans tous les pays, hors USA, Canada et Japon, où Array en a conservé les droits.



■ En parallèle, 2 candidats médicaments poursuivent leur développement, en phase pré-clinique pour le projet VISTA SKYLINE et en phase clinique pour le projet IGFRI ADC.

■ **La franchise Ethique** propose des produits en urologie (Permixon...), en santé féminine, en neuropsychiatrie, en cardiologie, en diabétologie, en allergologie et en rhumatologie.

L'année 2018, marquée par le recentrage des activités, a mené au désengagement de l'activité SNC (Système Nerveux Central), à l'arrêt de la commercialisation du Ribomunyl et à l'arrêt des contrats NEORECORMON en France et Lercan.



#### Santé grand public

■ **Pierre Fabre Health Care**, qui couvre diverses aires thérapeutiques: axe respiratoire (gamme Drill...), sevrage tabagique (Nicopatch, Nicopass...), soins cutanés (Dexeryl, Cicatryl...), axe digestif (Carbolevure...), contraception (Claréal Gé, Daily Gé, Ludéal Gé...), mouvement (Structum, Kilpal...), Toniques (Revitalose...).

■ **Pierre Fabre Oral Care**, qui propose une ligne complète de produits dédiés à l'hygiène et aux soins bucco-dentaires: soins de bouche (gamme Eludril...), soins des dents et des gencives (dentifrices, brossettes et brosses à dents des gammes Elgydium, INAVA, Arthrodont...), halitose (gamme Alibi), petits maux de bouche (gels Pansoral, Lyso6...) et antalgie (Flanid)

■ **Naturactive**, qui développe des produits de phytothérapie et d'aromathérapie. En phytothérapie sont proposés des extraits de plantes fluides, en gélules et la gamme PhytoXpert ; en aromathérapie sont proposés des huiles essentielles, des huiles végétales, des sprays d'huiles essentielles... mais aussi des compléments alimentaires et des médicaments (Cyclo 3, ACTIV 4, SERIANE, URISANOL, Ysomega...)

#### Dermo-cosmétique

Le Groupe Pierre Fabre propose son expertise au travers de 10 marques: A-Derma, Darrow, Ducray, Eau Thermale Avène, Elancyl, Galénic, Glytone, Klorane, Pierre Fabre Dermatologie et René Furterer.

La marque Pierre Fabre Dermatologie propose des traitements dermatologiques depuis 30 ans (Dexeryl, Mycoster, Cytéal, Cicatryl...) pour les principales affections de la peau (acné, mycose, psoriasis, dermatite atopique...).

La Fondation pour la Dermatite Atopique, fondation du groupe Pierre Fabre, œuvre à informer les patients et leurs proches sur la dermatite atopique, les traitements possibles et les moyens d'améliorer la qualité de vie. Depuis 2018, elle propose aux équipes officinales (Pharmacien d'officine, préparateur, étudiant en pharmacie) le programme de formation POP TRAINING. Il permet de renforcer l'expertise de ces professionnels de santé dans le domaine de l'eczéma atopique.



Le Groupe Pierre Fabre, pionnier dans le secteur, propose également des soins dermo-cosmétiques, au travers des marques A-Derma (EXOMEGA, EPITHELIALE...), Ducray (shampoing EXTRA-DOUX, KELUAL DS, KERACYL...) et Eau Thermale Avène (Eau Thermale d'Avène, Hydrance, Cicalfate...). Répondant à une exigence scientifique, les produits dermo-cosmétiques des marques du Groupe Pierre Fabre ont une efficacité prouvée qui répond à des problèmes spécifiques.

Le Groupe compte également les marques Elancyl (gamme Slim Design et SLIM MASSAGE COACH, premier objet connecté du groupe...), Galénic (Diffuseur de Beauté, Crème cryo-booster...), Klorane (gammes Bébé, Capillaire, Corporelle...) et René Furterer (gamme Triphasic, Forticea...).

Enfin, 2 marques sont distribuées uniquement dans certains pays: Darrow (SkinSec, gamme Klinse...) au Brésil et Glytone aux Etats-Unis.

La branche dermo-cosmétique a réalisé en 2018 un chiffre d'affaire de 1 416,4 millions d'euros en croissance à taux courant de 0,7% par rapport à 2017. L'année 2018 a été marquée par un effet de change très défavorable aux activités du Groupe Pierre Fabre. A taux constant, la croissance de la Branche s'établit à 3%, dont 6,4% à l'international.

Le développement de la Branche dermo-cosmétique se poursuit en Scandinavie, avec la création d'une succursale en Finlande en 2018.

En dermo-cosmétique, l'innovation ne se fait pas uniquement sur la formulation des produits. Dès 2009, la Cosmétique stérile et le système D.E.F.I, développés par le Groupe Pierre Fabre ont permis de proposer une alternative unique sans conservateur (dont les parabènes) aux peaux sensibles et intolérantes. En 2018, cette initiative a été étendue à la préparation d'une ligne de flacons stériles.

La digitalisation du Groupe Pierre Fabre a permis l'ouverture de nouveaux canaux de distribution. Sur le modèle du site Dermo-Cosme Shop lancé en 2017 en Corée du sud, la Pologne a lancé en 2018 son site de vente en ligne.

## 1.1.2 Description du modèle économique



### 1.1.2.1 Position dans la chaîne de valeur

En tant qu'industriel de la Santé et de la Beauté, le Groupe Pierre Fabre est à l'interface entre les fournisseurs et les patients-clients. Il a également une responsabilité auprès des collaborateurs, des communautés et des territoires où il exerce ses activités.

Le Groupe Pierre Fabre s'impose une Ethique pharmaceutique et humaniste, tout au long de la chaîne de valeur, des fournisseurs aux clients:

- Les engagements auprès des fournisseurs sont détaillés au chapitre 2.3 ;
- Les engagements auprès des patients et des clients sont détaillés aux chapitres 2.4, 3.1, 3.2, 3.3 et 3.4 ;
- Les engagements auprès des collaborateurs sont détaillés aux chapitres 2.1.2, 6.1 et 6.2 ;
- Les engagements auprès des communautés et territoires sont détaillés aux chapitres 3.6, 6.3, 6.4.

### 1.1.2.2 Ressources clés

La Nature est source d'inspiration pour les activités du Groupe Pierre Fabre. Les produits intègrent des extraits d'actifs végétaux issus de plus de 210 plantes et les produits incluant ces actifs assurent près de 40% du chiffre d'affaire. Le Groupe dispose d'ailleurs de la plus grande collection d'échantillons botanique privée au monde. Le Conservatoire Botanique est le premier organisme français privé à obtenir l'agrément CITES.

Si on inclut l'eau thermale Avène, aujourd'hui, près de 70% du chiffre d'affaires de l'entreprise repose sur la commercialisation de produits dont le principe actif est issu de la nature.

Le savoir-faire et les compétences du Groupe Pierre Fabre reposent sur des collaborateurs impliqués dans leurs missions et dont les compétences

sont en adéquation avec les projets et ambitions de l'entreprise. Cette année, l'investissement dans la formation a permis sa modernisation et de lancer des programmes de e-learning auprès des collaborateurs (cf. chapitre 6.2.3).

Parmi les ressources clés du Groupe Pierre Fabre, se trouvent également des actifs incorporels tels que les brevets.

Le Groupe Pierre Fabre est également engagé dans divers partenariats scientifiques, de recherche, de distribution. En exemple, la collaboration avec l'Institut Curie sur la recherche scientifique en oncologie, avec NovAliX pour identifier des actifs dans la Natural Fragment Library du Groupe et avec MEME pour promouvoir une gamme de produits adaptés aux besoins des patients atteint de cancer.



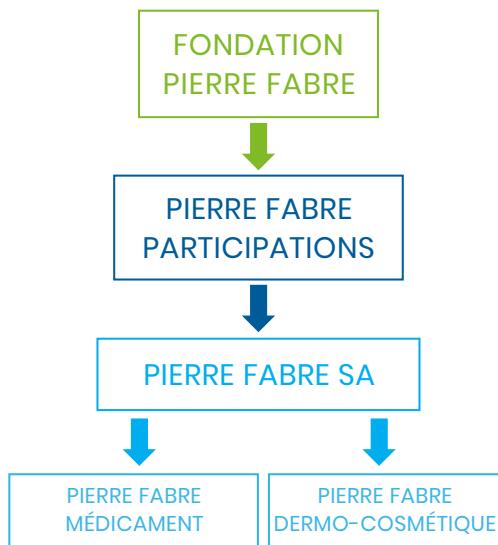
### 1.1.2.3 Valeur créée et partage

Les bénéfices générés par les activités du Groupe Pierre Fabre sont réinvestis dans la R&D, le progrès technologique, et le développement international et digital. Par ailleurs, les dividendes sont distribués au travers de l'actionnariat salarié et à la Fondation Pierre Fabre.

La structure actionnariale œuvre pour le bien-être et la Santé de l'Homme en partageant la valeur créée avec la Fondation Pierre Fabre, reconnue d'utilité publique depuis 1999. La Fondation détient 86% du capital du Groupe Pierre Fabre. Les collaborateurs bénéficient également de la réussite du Groupe Pierre Fabre, à laquelle ils contribuent chaque jour. En 2018, 85,3% des collaborateurs éligibles détiennent 8,5% du capital du Groupe Pierre Fabre.

De plus, le Groupe Pierre Fabre porte un fort engagement dans le développement durable depuis de nombreuses années (cf. chapitre 1.1.4.). La démarche RSE a été reconnue en 2012 puis 2015, date à laquelle le Groupe Pierre Fabre a atteint le niveau « Exemplaire », le plus haut niveau de l'évaluation AFAQ 26000. Il a été le premier et reste le seul groupe de plus de 10.000 collaborateurs à avoir atteint ce niveau de performance RSE. En 2019, cette reconnaissance des performances RSE sera renouvelée par l'évaluation ECOCERT 26 000.

Session de formation des volontaires de santé communautaire  
à l'utilisation de l'application de santé maternelle et infantile  
« Amakomaya » au Népal.



En 2019, Ecocert Environnement a évalué la démarche de responsabilité sociétale et environnementale du Groupe et lui a attribué le niveau « Excellence ».



#### 1.1.2.4 Résultats

Aujourd’hui les résultats du Groupe Pierre Fabre sont dépendants de ceux de sa branche dermo-cosmétique. L’objectif moyen terme est de ré-équilibrer les activités entre Pierre Fabre Médicament (PFM) et Pierre Fabre Dermo-cosmétique (PFDC). Cet objectif sera atteint grâce au lancement de la combinaison Braftovi®-Mektovi® dans ses deux indications du mélanome et du cancer colo-rectal.

Parallèlement des actions sont entreprises pour:

- › Faire diminuer les coûts de revient industriels ;
- › Développer une stratégie d’achats responsables ;
- › Maîtriser les coûts commerciaux et marketing ;
- › Investir plus en digital.

### 1.1.3 Perspectives d’avenir et objectifs

#### 1.1.3.1 Vision/stratégie et objectifs

Le Comité de direction du Groupe Pierre Fabre a entrepris en novembre 2018 un travail d’élaboration d’un plan de transformation visant à projeter une vision à moyen et long terme des activités.

Ce plan et ses objectifs seront présentés à l’entreprise, après approbation par la gouvernance de celle-ci, entre juin et juillet 2019.

Les objectifs et ambitions de l’entreprise seront précisés au moment de l’activation du Plan de transformation en cours d’élaboration.

#### 1.1.3.2 Difficultés et perspectives d’avenir

Les activités du Groupe Pierre Fabre se situent sur des marchés en croissance, qu’il s’agisse des franchises produites comme des géographies:

- › L’accès des populations aux biens de santé et de beauté ne cesse de croître ;
- › Au fur et à mesure de leur développement économique, de nombreux pays mettent à disposition de leurs populations de nouveaux biens de santé ;
- › Les circuits de distribution (avènement de la vente en ligne, émergence de nouvelles chaînes de distribution spécialisées) s’étendent.

Ainsi, les croissances mondiales des marchés du médicament, des produits d’OTC et de dermo-cosmétique sont projetées à minima à 4 % sur le long terme.

Le Groupe Pierre Fabre est présent sur ces marchés.

Sa réussite dépendra de sa capacité à:

- › Progresser sur les marchés à plus forte croissance d’Asie ou d’Amérique ;
- › Maintenir un effort de Recherche et Développement important ;
- › Enregistrer ses produits dans un environnement de plus en plus exigeant ;
- › Répondre aux attentes des consommateurs et patients quant aux ingrédients controversés, aux attentes de transparence et de naturalité ;
- › Maintenir et développer un lien avec les professionnels de santé qui conseillent et soignent quotidiennement des patients à travers le monde ;
- › S’affirmer dans un modèle original de détention par une fondation reconnue d’utilité publique, et de promotion d’une santé responsable vis-à-vis de l’environnement, des hommes et des territoires.

## 1.1.4 Les engagements RSE du Groupe Pierre Fabre

La mise en œuvre de la politique développement durable du Groupe Pierre Fabre est définie et supervisée par la Direction RSE et Développement Durable qui sera rattachée en 2019 à une nouvelle Direction appelée Green Mission Pierre Fabre.

Un Comité RSE Groupe composé de membres de la Direction des Ressources Humaines, Achats, Marketing, Innovation, Industrie, Développement Durable et Communication, se réunit deux fois par an pour superviser et suivre les progrès réalisés sur les feuilles de route présentée ci-après et coordonner le déploiement d'activités transverses de développement durable. L'organisation de ce Comité sera revue en 2019 suite au nouveau rattachement à la Direction Green Mission Pierre Fabre.

### 1.1.4.1 Politique RSE du Groupe

La Direction RSE et Développement Durable a défini la politique RSE groupe qui s'articule autour de 5 axes stratégiques déclinés chacun en engagements décrits dans les chapitres 2 à 6 ci-après.



- Gouvernance & Mission
- Code de Conduite
- Exigences sécurité & qualité
- Management de la RSE
- Achats responsables



- Politique intégrée d'éco-conception
- Réduction des pollutions et préservation des ressources
- Mobilisation des collaborateurs



- Innovation & Culture pharmaceutique
- Prévention
- Accompagnement des professionnels de santé
- Implication dans le système de santé publique
- Santé & Solidarité



- Développement des compétences
- Santé & Sécurité des collaborateurs
- Équité
- Développement économique et social des territoires



- La nature comme source d'innovation
- Recherche appliquée à la nature
- Partage des connaissances
- Actions de conservation & préservation de la nature

## GOUVERNANCE ET ETHIQUE

L'appartenance de l'entreprise à une fondation reconnue d'utilité publique, les valeurs héritées de son fondateur - dont l'éthique pharmaceutique - qu'elle veille à placer au cœur de ses actions, guident la réalisation de sa mission au quotidien: prendre soin de l'homme dans sa globalité et sa diversité.

## INNOVATION ET SANTÉ/BEAUTÉ

Conformément à sa mission, des solutions novatrices sont imaginées et développées contribuant au mieux-être des patients et des consommateurs, de la santé à la beauté. Cela est fait avec les professionnels de santé, de ses partenaires de confiance partout dans le monde ; en puisant dans la nature et les plantes une perpétuelle source d'inspiration ; en plaçant l'éthique pharmaceutique au cœur de son action. L'objectif commun est un défi mondial majeur: favoriser l'accès aux soins et

agir positivement sur les enjeux de santé. Par ailleurs, l'entreprise soutient des projets solidaires portant sur ces mêmes enjeux.

## CONNAISSANCE ET PRÉSÉRATION DE LA NATURE

La nature est une source d'inspiration, d'innovation et de connaissances, les activités du Groupe Pierre Fabre se sont construites autour de ses richesses. Aujourd'hui, près de 70 % du chiffre d'affaires de l'entreprise repose sur la commercialisation de produits dont le principe actif est issu de la nature. Ainsi, que ce soit par le développement d'actifs naturels ou par l'utilisation de procédés issus de la chimie du végétal, le respect des ressources naturelles est profondément ancré dans ses valeurs.

## ECOCONCEPTION ET EMPREINTE INDUSTRIELLE

Tout au long du cycle de vie de ses

produits, - des achats de matières premières à leur mise sur le marché et leur utilisation, en passant par leur production, l'entreprise veille à inscrire ses actions dans le respect de ses fournisseurs et à diminuer ses impacts sur l'environnement.

## HOMMES ET TERRITOIRES

À l'écoute de ses collaborateurs, de ses partenaires économiques et des communautés locales dans les régions où il opère, Pierre Fabre inscrit ce dialogue dans un processus de co-construction et co-responsabilité. Collaborateurs et partenaires participent à son rayonnement et sa performance. En retour, l'entreprise accompagne le développement professionnel de ses collaborateurs et contribue dans la mesure de ses moyens au dynamisme économique, social et culturel des régions où elle opère.

### 1.1.4.2 Evaluation de la démarche RSE

Afin de structurer et mesurer la maturité de sa démarche RSE, le Groupe Pierre Fabre a fait le choix de s'inscrire dans une démarche d'évaluation volontaire basée sur la norme ISO 26000, norme relative à la Responsabilité Sociétale des Organisations.

Ce processus d'évaluation permet de structurer la démarche selon la méthode du PDCA (Plan Do Check Act) et d'évaluer la performance sur l'ensemble des thèmes couverts par la norme internationale ISO 26000. Les thèmes évalués comme les moins

performants intègrent automatiquement les chantiers prioritaires de la politique RSE du Groupe Pierre Fabre.

Par deux fois, en 2012 et en 2015, la démarche RSE du Groupe Pierre Fabre a été évaluée par AFNOR Certification, organisme indépendant, selon la méthodologie AFAQ 26000 Responsabilité Sociétale. Le Groupe Pierre Fabre s'était ainsi vu attribuer en 2012 le niveau « Confirmé » avec un score de 624 points sur 1000. En 2015, une nouvelle évaluation a permis d'accéder au niveau « Exemplaire », soit le

plus haut niveau de l'évaluation, avec un score de 805 points sur 1000.

Au-delà d'une évaluation de la performance RSE du Groupe Pierre Fabre, ces évaluations ont permis d'identifier les opportunités d'amélioration.

En 2019, une nouvelle évaluation de notre politique RSE sera réalisé toujours selon la norme ISO 26000 mais sur le modèle ECOCERT 26000 porté par l'entreprise Ecocert.

### 1.1.4.3 Matrice de matérialité des enjeux RSE

Les évaluations AFAQ 26000 Responsabilité Sociétale ayant permis d'identifier les opportunités d'amélioration, la priorisation des actions à mener a nécessité la réalisation d'une matrice de matérialité, au regard des attentes de ses parties prenantes et des priorités du Groupe Pierre Fabre. En 2015, le Groupe Pierre Fabre a confié à un prestataire externe la réalisation d'une analyse de matérialité.

Ce travail a été réalisé en trois étapes:

- L'identification exhaustive des enjeux sectoriels sur les trois marchés de Pierre Fabre: Médicaments, Santé familiale et Dermo-cosmétique. Ce travail a été mené à l'aide d'analyses documentaires (stratégie de l'entreprise, résultat des évaluations AFAQ 26000) et d'interviews de parties prenantes internes et externes;

- L'évaluation des enjeux en croisant les enjeux dits réels (pression réglementaire et technique) avec les enjeux dit perçus (pression du marché, attentes société civile);

- L'identification des enjeux clefs par marché appelés par la suite Enjeux Matériels.

Cette cartographie a permis d'alimenter la politique RSE en identifiant de nouveaux chantiers prioritaires.

#### 1.1.4.4 Les chantiers RSE prioritaires

La matrice de matérialité, les conclusions des évaluations AFAQ 26000 en 2012 et 2015 et enfin les observations de l'OTI (Organisme Tiers Indépendant) ont permis d'identifier les chantiers RSE prioritaires à mener.

##### 14 chantiers prioritaires ont été retenus:

- › Poursuivre le déploiement d'une politique d'achats responsables ;
- › Garantir un cadre de travail sain et sûr à chaque collaborateur du Groupe au travers du déploiement d'un plan d'action Santé Sécurité au Travail en France comme à l'International ;
- › Créer des outils d'accompagnement et de formation pour un marketing responsable ;
- › Promouvoir la consommation responsable en apportant l'information RSE sur nos produits commercialisés à nos consommateurs ;
- › Accompagner la pharmacie d'officine dans une démarche RSE ;
- › Développer l'appropriation de la politique RSE par les collaborateurs ;
- › Développer l'écoconception des produits rinçés ;
- › Evaluer l'Ecotoxicité des médicaments ;
- › Développer la naturalité de nos formules ;
- › Anticiper les polémiques sur les substances controversées ;
- › Créer un «baromètre RSE» des ingrédients végétaux ;
- › Développer l'écoconception des packagings ;
- › Optimiser les Emballages tertiaires d'expédition de nos produits ;
- › Diminuer l'empreinte environnementale de la fabrication des produits.

À fin 2018, 2/3 des chantiers sont réalisés à plus de 50 %.

# 1.2

## Cartographie des risques RSE du Groupe

### 1.2.1 Méthodologie

Les activités du Groupe Pierre Fabre sont multiples, de la Santé à la Beauté, du médicament à la dermo-cosmétique. Cette diversité d'activités se regroupe au sein de deux branches:

- Pierre Fabre Médicament et ses 4 franchises commerciales (Oncologie, Ethique, Consumer Health Care, CDMO),
- Pierre Fabre Dermo-cosmétique et ses dix marques distribuées dans le monde entier.

Au sein de ces différentes fonctions et sites, répartis en France comme à l'international, une revue des risques RSE a été effectuée, avec des risques RSE généraux auxquels sont exposés toutes les entreprises et également des risques RSE spécifiques inhérents au secteur de l'industrie pharmaceutique et dermo-cosmétique.

La cartographie des risques RSE du groupe a été élaborée en s'appuyant sur:

- La cartographie des risques du Groupe, actualisée chaque année par la Direction des Risques et Assurances (DRA).
- La matrice de matérialité réalisée en 2015 par la société GreenFlex. Cette matrice de matérialité croise les attentes des parties prenantes et leurs impacts potentiels sur le Groupe afin d'identifier les enjeux matériels de l'entreprise.

La cotation de chaque risques RSE a été réalisée par la Direction RSE et Développement Durable selon les critères définis dans la cartographie des risques de la DRA.

L'objectif de la cotation est d'évaluer la criticité de chaque risque RSE. La cotation permet de présenter des risques «bruts», sans prise en compte des moyens de maîtrise.

La criticité est évaluée en croisant le niveau d'impact et le niveau de probabilité de chaque risque RSE sur la base d'un scenario maximum crédible.

L'impact est coté selon 4 niveaux (impact limité, significatif, critique ou catastrophique) et évalué sur 4 critères: Impact financier, Impact humain, Impact d'image et de réputation, Impact environnemental.

Lorsque plusieurs critères d'évaluation sont à prendre en compte lors de l'analyse d'impact d'un scénario (par exemple financier, humain et réputation), la cotation la plus pénalisante est retenue.

La probabilité est coté selon 4 niveaux (improbable, rare, possible ou fréquent). Les risques RSE ayant une criticité cotée «majeure» sont les risques prioritaires de l'entreprise et vont être développés dans ce rapport.

La cartographie des risques RSE et l'analyse en découlant sont la première étape d'un travail qui sera poursuivi en 2019 en intégrant les parties prenantes internes de l'entreprise en France comme à l'international, à cette réflexion.

## 1.2.2 Résultats

Cette première étape a permis d'identifier 28 risques RSE regroupés sous 9 thèmes en 2018. Parmi ces 28 risques, 16 ont été identifiés comme « majeurs ».

FAMILLE DE RISQUES RSE	RISQUE RSE	DESCRIPTION DU RISQUE RSE
Défaut de conformité / Sécurité produit	Défaut de sécurité produit	Défaut de sécurité produit lié à un problème de qualité produit
<b>2.4.1 FABRIQUER SELON LES STANDARDS LES PLUS STRICTS</b>		
Défaut de conformité / Sécurité produit	Défaut de respect des droits de l'environnement (à un niveau de la chaîne de valeur du produit)	Défaut de respect de la réglementation environnementale au cours de la chaîne de valeur du produit
<b>5 ECOCONCEPTION &amp; EMPREINTE INDUSTRIELLE</b>		
Défaut de conformité / Sécurité produit	Accident / crise produit	Emergence et/ou multiplication de réclamations graves remettant en cause le couple bénéfice / risque sur un produit
<b>2.4.2 PHARMACOVIGILANCE ET COSMÉTOVIGILANCE</b>		
Ethique et conformité	Défaut de conformité éthique	Défaut de compliance (hors réglementation produit et réglementation environnementale) (exemples: corruption / discrimination / conflit d'intérêt)
<b>2.2 ÉTHIQUE ET BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES</b>		
Ethique et conformité	Défaut de respect des droits de l'homme (à un niveau de la chaîne de valeur du produit)	Défaut d'un respect des droits de l'Homme à un niveau de la chaîne de valeur du produit (exemple: fournisseur de matière première)
<b>2.2 ÉTHIQUE ET BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES</b>		
Ethique et conformité	Défaillance dans l'application réglementation RGPD	Non-respect du nouveau règlement européen 2016 entrant en vigueur en mai 2018 sur la protection des données personnelles
<b>2.2 ÉTHIQUE ET BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES</b>		
Risque d'accessibilité des produits	Rupture de la chaîne de mise à disposition d'un produit (à un niveau de la chaîne de valeur du produit)	Incapacité de mettre à disposition un produit lié à un défaut interne à un niveau de la chaîne de valeur du produit (exemples: chaîne de production / chaîne logistique)
<b>2.4.1 FABRIQUER SELON LES STANDARDS LES PLUS STRICTS</b>		
Risque environnemental	Changement climatique	Impact du changement climatique sur l'activité économique de l'entreprise tout au long de la chaîne de valeur du produit (exemple: raréfaction des ressources naturelles)
<b>5 ECOCONCEPTION &amp; EMPREINTE INDUSTRIELLE</b>		
Risque environnemental	Risque environnemental et santé lié aux pratiques agricoles	Impact sur l'environnement ou la santé lié à des pratiques agricoles non durables
<b>4.4 ACTIONS DE CONSERVATION ET DE PRÉSÉRATION DE LA NATURE</b>		
Risque environnemental	Dommage environnemental lié à la fabrication ou à l'usage des produits	Impact sur l'environnement lié à la fabrication ou à l'usage des produits (exemple: écotoxicité des produits)
<b>5.2 ECO-CONCEPTION / 5.3.2 REJETS DANS L'EAU</b>		
Risque environnemental	Epuisement des ressources naturelles	Epuisement qualitatif ou quantitatif des ressources lié à l'activité (exemple: eau, plantes, etc.)
<b>4.4 ACTIONS DE CONSERVATION ET DE PRÉSÉRATION DE LA NATURE / 5.3.1 PRÉLÈVEMENTS D'EAU</b>		
Risque réputationnel	Développement de l'hyper-transparence et hyper-information	Boycott des produits et perte de chiffre d'affaires lié à une atteinte à la réputation de l'entreprise ou des produits
<b>3.1 INNOVATION ET CULTURE PHARMACEUTIQUE</b>		
Risque réputationnel	Perte de confiance des consommateurs	Perte de confiance des consommateurs envers les marques Pierre Fabre ou les professionnels de santé (exemple: substances controversées)
<b>3.1 INNOVATION ET CULTURE PHARMACEUTIQUE</b>		
Risque social	Discrimination	Problème de discrimination lié à des pratiques internes
<b>2.2 ÉTHIQUE ET BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES / 6.3 DIVERSITÉ</b>		
Risque social	Sécurité & intégrité du personnel	Atteinte à la sécurité et à l'intégrité des collaborateurs
<b>6.2 SANTÉ / SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS</b>		
Risque sociétal	Développement de comportements à risques	Risque lié à l'automédication et au mésusage d'un produit
<b>3.1 INNOVATION ET CULTURE PHARMACEUTIQUE</b>		



02

Gouvernance  
& Éthique

# 2.1

## Gouvernance & mission

### 2.1.1 Poursuivre le développement du Groupe dans la continuité de l'action de son fondateur et dans le respect de ses valeurs

Le Groupe Pierre Fabre est doté d'une structure actionnariale spécifique. Ainsi, l'entreprise est détenue très majoritairement par la Fondation Pierre Fabre, et l'actionnariat salarié constitue le deuxième actionnaire de référence. Cette structure, unique en France, est gage de la solidité capitalistique de l'entreprise.

**La Fondation Pierre Fabre**, actionnaire de référence du Groupe et reconnue d'utilité publique, se consacre en prio-

rité à la réalisation de sa mission d'intérêt général et délègue à sa filiale Pierre Fabre Participations la supervision de la gestion du Groupe.

Pierre Fabre Participations valide la stratégie du Groupe, nomme les principaux dirigeants et veille au respect de la mission de continuité édictée par son fondateur M. Pierre Fabre:

- › Assurer l'indépendance du Groupe;
- › Conserver les deux activités (Médicament

- & Santé Familiale et Dermo-cosmétique);
- › Investir de façon conséquente dans la R&D ;
- › Privilégier la création de valeur durable à la recherche de profits à court terme ;
- › Préserver l'enracinement régional et la culture citoyenne du Groupe ;
- › Permettre à la Fondation Pierre Fabre de réaliser ses objectifs à travers une politique appropriée de versement de dividendes.

### 2.1.2 Préserver son indépendance et faire vivre l'actionnariat salarié

Par la volonté de Monsieur Pierre Fabre, les collaborateurs du Groupe sont, depuis 14 ans, étroitement associés à la performance de l'entreprise grâce à un plan d'actionnariat-salarié: le plan Ruscus.

Ainsi, aux côtés de la Fondation Pierre Fabre, les salariés sont les seuls actionnaires du Groupe.

Le plan a été développé de façon à permettre aux salariés, notamment les plus modestes, de se constituer un patrimoine.

Déployé en France en 2005, le plan RUSCUS a été élargi en 2008 à six pays européens: l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal; puis successivement à la Pologne en

2016, au Mexique en 2017 et à la Suisse en 2018.

Le dispositif adopté prévoit notamment un abondement de la part de l'entreprise (pouvant atteindre jusqu'à 40 % des versements) privilégiant les salariés ayant une capacité d'épargne modérée, les frais de gestion étant pris en charge par l'entreprise.

Les salariés actionnaires détiennent des actions Pierre Fabre SA par le biais d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) intégré au Plan d'Epargne Groupe.

Un réseau de 160 animateurs a été mis en place en France et à l'international. Véritables ambassadeurs portant l'ambition de l'actionnariat Pierre Fabre

dans leur secteur d'activité, ils sont le premier point de contact des collaborateurs. Ils créent une relation de proximité et relaient la communication du plan notamment en animant des réunions d'information et en répondant aux questions des salariés.

En 2018, 85,3 % des collaborateurs éligibles à la souscription dans les 10 pays sont actionnaires. L'actif du fonds d'actionnariat s'élève à 209 M€ après la souscription de 2018 (pour un patrimoine moyen de 25 000 €). Ce sont 8 274 salariés et anciens salariés qui sont aujourd'hui actionnaires détenant ainsi 8,5 % du capital de Pierre FABRE S.A. L'objectif demeure d'atteindre 10 % du capital détenu par les salariés.



2.2

## Éthique & bonnes pratiques des affaires

Le Groupe Pierre Fabre se caractérise par une forte culture façonnée par son fondateur, reposant, dès l'origine, sur des valeurs de rigueur, d'intégrité et de responsabilité.

Établir sa performance opérationnelle sur une culture d'éthique et de conformité forte est ainsi une composante essentielle de la stratégie de l'entreprise. La Charte éthique du Groupe déployée en 2015 auprès de l'ensemble des collaborateurs, formalise l'ensemble des règles de conduite que s'impose Pierre Fabre, en donnant un cadre à chaque collaborateur afin de le guider dans ses choix et attitudes en faisant preuve de discernement.

Conçue autour des six grands thèmes, la Charte éthique présente de façon pédagogique les règles et les comportements à adopter par tous, illustrés par des exemples concrets. Elle précise également les rôles des managers et des collaborateurs dans la mise en œuvre de la Charte au quotidien. Anticipant les dispositions de la Loi Sapin 2, la Charte réserve un développement particulier à la corruption et aux avantages indus, l'entreprise condamnant fermement toute forme de corruption tant dans le cadre de ses relations avec les autorités publiques que dans le cadre de relations privées avec ses différents partenaires.

Ainsi, après la diffusion en 2016 d'un Guide pratique anti-corruption, un Code de conduite dédié à la lutte contre la corruption et la prévention des conflits d'intérêts traduit en 18 langues a été déployé auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe à compter de décembre 2018. Ce Code a ainsi fait l'objet d'une communication de la

Direction Générale du Groupe relayée par la Direction Ethique & Conformité du Groupe en ayant recours aux différents supports de communication interne, tel que l'intranet.

Après un premier module de formation e-learning déployé en 2016-2017 auprès de 700 collaborateurs, un nouveau module de formation anti-corruption, également en format e-learning, avec contrôle de connaissances, sera lancé en janvier 2019. Outre, les managers du Groupe, ce module vise en priorité l'ensemble des fonctions commerciales et les fonctions support, soit près de 8 100 collaborateurs sur les 11 236 que compte le Groupe Pierre Fabre au 31 décembre 2018, soit plus de 70 % des effectifs. Ce module, disponible en 16 langues, est obligatoire et constitue une des actions entreprises par le Groupe pour prévenir le risque de corruption et de trafic d'influence au plan international.

Un Dispositif d'alerte a été mis à la disposition des collaborateurs leur permettant de signaler directement à la Direction Ethique du Groupe toute suspicion de violation des dispositions de la Charte ou d'obtenir aide et conseil relativement à son contenu et son application. Ce Dispositif d'alerte a fait l'objet d'une refonte, en juillet 2018, et d'une nouvelle communication auprès des collaborateurs du Groupe à l'effet de le rendre conforme aux dispositions de la loi française «Sapin 2» s'agissant des modalités de protection du lanceur d'alerte, combinant dispositif d'alerte général et propre au risque de corruption et de trafic d'influence.

Au titre de l'année 2018, le Dispositif d'alerte a permis de recueillir et de traiter 11 signalements de diverses natures et

### RISQUES RSE

Défaut de conformité éthique

■  
Défaut de respect des droits de l'homme (tout au long de la chaîne de valeur du produit)

■  
Défaillance dans l'application réglementation GDPR

■  
Discrimination

provenant de plusieurs pays d'implantation du Groupe, soit 100 % d'alertes traitées sur le nombre d'alertes reçues, étant précisé qu'aucune ne concernait une atteinte aux Droits de l'Homme ou une violation des récentes dispositions du Règlement européen sur la Protection des données personnelles (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.

En outre, comme indiqué précédemment, le Dispositif d'alerte est utilisé par les collaborateurs afin d'obtenir conseil et assistance dans la mise en œuvre de la Charte éthique et des codes et procédures associés. Ainsi, en 2018, la Direction Ethique du Groupe a été saisie à 40 reprises pour les thématiques suivantes:

- Remise ou acceptation de cadeaux notamment des invitations de fournisseurs à l'occasion d'évènements sportifs ou de partenaires à l'occasion de la conclusion d'un accord,
- Différentes formes de corruption et de fraude et moyens de les détecter,
- Distinction entre liens d'intérêts et conflits d'intérêts,

- › Formes de discrimination et de harcèlement,
- › Notion d'abus de biens sociaux,
- › Droit de la concurrence,
- › Protection des données personnelles.

#### **Gouvernance de l'Ethique**

Un Comité Ethique a été créé en 2014 avec pour mission de veiller à l'application de la Charte par l'ensemble des collaborateurs, de valider les programmes de formation portant sur les thématiques traitées par la Charte et de procéder, à échéance annuelle, à un bilan de la mise en œuvre de ladite Charte, de ses codes associés et de plus généralement du programme Ethique et conformité du Groupe dans ses différentes composantes.

Le Comité de Direction du Groupe a décidé, en 2018, de réorganiser la gouvernance et le pilotage de l'Ethique et de la Conformité au sein du Groupe autour de 3 principaux acteurs:

- Le Comité Ethique Groupe,
- Le Compliance Committee réunissant les différents experts Conformité du Groupe,
- La Direction Ethique et Conformité Groupe.

Le Comité de Direction du Groupe a également décidé de renforcer la fonction Ethique & Conformité par le recrutement de plusieurs Compliance Officer additionnels en France, en Chine, en Russie, au Brésil, en Italie et pour la Région Afrique / Moyen-Orient.

Mise en œuvre du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD)

Pour mener à bien le déploiement du RGPD au sein du Groupe, un Comité de Pilotage a été créé fin 2017 réunissant à la fois des expertises Système d'Information, Sécurité des Systèmes d'information, Juridique et Ressources Humaines, les principales fonctions opérationnelles du Groupe et le Délégué à la Protection des Données personnelles (DPD) dont la désignation a été opérée par le Groupe pour les entités françaises auprès de la CNIL, en mai 2018. Des correspondants RGPD ont également été nommés dans toutes les filiales européennes du Groupe dont la coordination est assurée par le Comité de Pilotage.

Après un inventaire de l'ensemble des traitements comportant des données personnelles mis en œuvre par le Groupe, des plans d'actions prioritaires ont été déployés afin de rendre conformes plusieurs traitements avec les dispositions du RGPD et notamment celles de la Loi française Informatique et Libertés modifiée.

En parallèle, de nombreuses réunions de formation en présentiel ont été animées par le DPD et une formation en e-learning a été mise à disposition de l'ensemble des collaborateurs en mai 2018 et un Guide méthodologique portant sur les modalités de mise en œuvre du RGPD a été largement diffusé en mars 2018, à l'initiative du DPD.

Enfin, une plateforme intranet a été créée à laquelle ont accès l'ensemble des acteurs. Cette plateforme liste les traitements recensés, les plans d'action associés et comprend des modèles de notice d'information, de clauses contractuelles ainsi que plusieurs guides d'application du RGPD selon les secteurs d'activité du Groupe.

# 2.3

## Achats responsables



Fort de son enracinement régional, le Groupe Pierre Fabre a toujours privilégié les entreprises locales dans ses achats et entretient des relations d'affaires durables avec un tissu d'entreprises de toutes tailles.

Ainsi la plupart de nos achats sont réalisés en France et en Europe.

Aujourd'hui notre engagement dans les achats responsables a été formalisé au travers de notre charte éthique qui stipule que la Groupe Pierre Fabre attend de ses partenaires fournisseurs qu'ils adoptent un comportement éthique en particulier en prohibant toute forme de corruption, active ou passive, directe ou indirecte et dans le domaine des droits de l'homme et des conditions de travail par l'application des conventions internationales en vigueur.

En déclinaison de cette charte éthique, la charte achats du groupe déployée depuis 2015 et remise à jour régulièrement intègre les principes d'achats responsables au processus achats.

Le processus Achat encadre notamment le processus de sélection des fournisseurs et la mesure de la performance de ceux-ci, en intégrant notamment des critères RSE, en amont du référencement puis dans les cotations annuelles.

S'appuyant sur des critères de cotation fournisseurs RSE déjà en place pour les familles d'achats matières premières et actifs végétaux, ces critères ont été harmonisés et généralisés à l'ensemble des familles d'achats en 2017.

L'année 2018 a été consacrée à finaliser ce déploiement et au renforcement des procédures de sélection et d'audit des fournisseurs et sous-traitants pour anticiper les évolutions législatives notamment françaises en matière de lutte contre la corruption et de devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Prenant pleinement en compte son modèle économique reposant sur la conception, le développement et la commercialisation de produits de santé, le Groupe Pierre Fabre a décidé, comme première priorité au titre de son devoir de vigilance, d'opérer une cartographie de ses principaux fournisseurs de matières premières entrant dans la composition de ses produits pharmaceutiques et cosmétiques. Le Groupe Pierre Fabre peut ainsi apprécier les risques sociaux, sociétaux et environnementaux associés et prévenir ceux-ci, notamment par le recours à des questionnaires d'enquêtes.



2.4

Exigences de  
conformité, qualité,  
sécurité & disponibilité

Depuis plus de 50 ans, le Groupe Pierre Fabre a pour vocation d'améliorer la santé et le bien-être des hommes en mettant à disposition des personnes des produits et services associés partout dans le monde. La priorité du Groupe Pierre Fabre est de développer des actifs et des produits finis sûrs, bien tolérés et efficaces.

## 24) Fabriquer selon les standards les plus stricts



Dans la ligne tracée par Monsieur Pierre Fabre, fondateur de l'entreprise, la pérennité de nos activités s'appuie sur une démarche Qualité responsable basée sur les principes de l'ISO 9001. Ces principes constituent le socle commun de notre système de management de la qualité qui permet de répondre aux enjeux internes et externes de l'entreprise. Ce Système s'intègre dans tout le cycle de vie de nos produits et services avec l'engagement de l'ensemble des collaborateurs du groupe.

### Organisation

La gouvernance de la Qualité est adaptée à la structure du Groupe Pierre Fabre, organisé en 3 branches (Médicament, Dermo-cosmétique et Holding). Elle permet la mise en œuvre de la Politique Qualité et d'un système de management de la qualité aligné sur les 7 principes de l'ISO 9001: 2015 et le respect des réglementations en vigueur.



Cette gouvernance est sous la responsabilité de la Direction Qualité Groupe et portée par la Communauté Qualité. La Direction Qualité Groupe est rattachée au Directeur Général Adjoint chargé des Affaires Economiques, Juridiques et Qualité/Réglementaire/Vigilance et Information Médicale.

La Communauté Qualité est constituée des représentants Qualité des Métiers du Groupe, en collaboration avec les Pharmaciens Responsables et les Personnes Responsables.

Des comités Qualité sont mis en œuvre aux différents niveaux de l'entreprise

(Groupe, Branches, Métiers, Locaux) assurant ainsi le partage d'informations clés, la prise de décisions et le flux de communication ascendant et descendant au sein de l'entreprise.

### Moyens de maîtrise des risques

Les ambitions Qualité du Groupe Pierre Fabre sont alignées avec la stratégie globale du Groupe, garantissant la sécurité et l'efficacité des produits et services pour la satisfaction des partenaires de santé et des patients-consommateurs. C'est dans cet esprit que la Direction Qualité a construit une Vision Qualité articulée autour de 6 axes:

- › Culture qualité intégrée
- › Système qualité cohérent et intégré
- › Conformité permanente et au juste niveau

- › Qualité pilotée
- › Amélioration continue
- › Qualité anticipée

## LA DÉMARCHE QUALITÉ CHEZ PIERRE FABRE



Faire de la qualité un levier pour le business & participer à la chaîne de création de valeur de l'entreprise, de la conception de nos produits/services jusqu'à la satisfaction de nos clients, en s'appuyant sur un socle commun basé sur la norme iso 9001

### 6 AXES DE TRAVAIL POUR Y ARRIVER



Le Management de la Qualité basé sur des référentiels internationaux (ISO 9001, ICH Q10) et les Bonnes Pratiques applicables, dont les Bonnes Pratiques de Fabrication de médicaments à usage humain, de Fabrication de Cosmétiques, de Distribution, permet la maîtrise des risques relatifs à la qualité des produits et à leur distribution.

Les sites dermo-cosmétiques de Châteaurenard, Avène et Soual, le site pharmaceutique de Gien, le site de chimie de Virrey Del Pino, ainsi que deux filiales (Suisse et Italie) sont certifiés ISO 9001 et les deux sites de production dermo-cosmétique, Soual et Avène, sont certifiés ISO 13485 (Systèmes de management de la qualité pour les Dispositifs Médicaux)

Les principes émanant de ces référentiels constituent le socle commun du système de management de la Qualité qui permet de répondre aux enjeux internes et externes du Groupe Pierre Fabre.

Cette démarche Qualité globale contribue à la maîtrise des risques de défaut de sécurité produit et de rupture de la chaîne de mise à disposition d'un produit.

L'analyse des résultats des différents dispositifs de surveillance et de mesures (audits, inspections, auto-inspections, indicateurs de performance ...) permet d'évaluer la performance du Système de Management de la Qualité. Ces évaluations sont assurées au cours des revues de Direction, revues de processus et revues Qualité produits ; ainsi

que dans les différents Comités Qualité (Groupe, Branches, Métiers et Local) afin de:

- › Vérifier l'efficacité du Système de Management de la Qualité ;
- › Vérifier la pertinence et l'efficacité des processus ;
- › Déetecter des opportunités d'amélioration ;
- › D'analyser les états d'avancement de la réalisation des objectifs Qualité.

Pour chacun des axes stratégiques des objectifs annuels sont fixés et des indicateurs de performance sont suivis. Une analyse de ces éléments sera réalisée en 2019 afin de définir quels sont les indicateurs pertinents à présenter dans la déclaration de performance extra financière par rapport aux risques RSE identifiés.

## 242. Pharmacovigilance et cosmétovigilance

### RISQUES RSE

#### Accident / crise produit

Depuis plus de 50 ans, le Groupe Pierre Fabre a pour vocation d'améliorer la santé et le bien-être des Hommes en mettant à disposition des professionnels de santé, des patients et des consommateurs des produits et des services associés partout dans le monde. La priorité du Groupe Pierre Fabre est de développer des actifs et des produits finis sûrs, bien tolérés et efficaces.

Les modalités de mise sur le marché des produits de santé diffèrent selon leur statut:

#### › Médicament

Avant la mise sur le marché d'un médicament, sa qualité, sa sécurité et son efficacité sont évaluées par les autorités de santé, au niveau français (ANSM), au niveau européen (EMA) ou dans les autres pays internationaux (FDA aux Etats-Unis, MHLW au Japon, etc.). Cette étude se base sur un dossier complet comprenant des études relatives aux propriétés du/des principe(s) actif(s), des excipients et du produit fini ainsi qu'aux conditions de production et aux études pré-cliniques et cliniques.

Si les éléments contenus dans ce dossier satisfont aux exigences de qualité, de sécurité et d'efficacité, alors l'autorité de santé approuve la mise sur le marché du médicament, au bénéfice des patients et des professionnels de santé.

#### › Cosmétique

La Personne responsable doit s'assurer que l'usage des produits cosmétiques commercialisés soient sûrs pour la santé. Elle veille à ce que la sécurité soit évaluée sur la base d'informations fiables et pertinentes et que cette évaluation soit effectuée par une personne ayant les qualifications et l'expertise nécessaires. Ces informations sont formalisées dans le Dossier d'Information sur le Produit cosmétique (DIP), à disposition des autorités compétentes du

pays où est commercialisé le produit (ANSM et DGCCRF en France par exemple).

Si le produit cosmétique présente un risque pour la santé humaine ou un effet indésirable grave, la Personne responsable assume son devoir de vigilance et le notifie sans délai auprès de l'ANSM. Elle en informe les réseaux de distribution et les patients-clients afin que les lots suspects soient retirés du marché.

#### › Dispositif médical

La conformité du DM aux exigences essentielles de performance et de sécurité est un préalable indispensable afin d'obtenir le marquage CE, autorisant la commercialisation sur le territoire européen.

#### › Compléments alimentaires

La mise sur le marché de compléments alimentaires nécessite une déclaration auprès de la DGCCRF. Les résultats des vérifications et contrôles de la sécurité de ces produits sont tenus à la disposition des autorités compétentes.

#### ■ **Direction Qualité internationale, Réglementaire, Vigilance et Information Médicale (QiRVI)**

La Direction QiRVI est sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint chargé des Affaires Economiques, Juridique et Qualité, Réglementaire, Vigilance et Information Médicale. Elle est en charge de tous les aspects réglementaires des dossiers d'autorisation des produits, des vigilances (pharmacovigilance, cosmétovigilance et matériovigilance) et de l'information scientifique des professionnels de santé.

Cette Direction a notamment pour objectifs la maîtrise des risques relatifs aux dossiers réglementaires, la promotion du bon usage du médicament et l'amélioration de l'observance des patients.

Ces missions s'inscrivent dans des processus à différents moments de la vie des produits de santé:

#### ■ **En amont de la commercialisation**

Avant toute commercialisation d'un produit de santé, la Direction QiRVI assure par différents dossiers régle-

mentaires que le produit répond aux exigences de qualité, de sécurité et d'efficacité. Elle assure une veille réglementaire en France comme à l'international et anticipe les évolutions afin d'être en mesure d'assurer la conformité de tous les dossiers d'autorisation de produits.

#### ■ **Lors de la commercialisation**

Le Pôle information médical assure une réponse adaptée à chaque type de demande à propos d'un produit, sur la base de données scientifiques sans cesse actualisées.

Il veille également au bon usage et à l'usage raisonnable des produits, contribuant ainsi à la maîtrise du risque de développement de comportements à risque, liés à l'automédication et au mésusage d'un produit.

#### ■ **En cours de production**

Le management de la Qualité assurées par la Direction de la Qualité, dont l'organisation et les objectifs ont été détaillés précédemment (chap 2.4). Une fois les lots libérés par les Pharmaciens responsables, ils sont commercialisés. Cette direction a en charge la qualité des produits commercialisés.

#### ■ **Vigilances post-commercialisation (pharmacovigilance, cosmétovigilance et matériovigilance)**

La Direction QiRVI ainsi que les Pharmaciens responsables, les Pharmaciens délégués et les Personnes responsables ont le devoir déontologique et réglementaire de notifier à l'ANSM tout effet indésirable survenu lors de l'usage d'un produit de santé. Les collaborateurs du Groupe sont également invités à communiquer à la Direction QiRVI tout effet indésirable notifié par un professionnel de santé ou un patient-consommateur.

Les professionnels de santé et les patient-consommateurs peuvent également notifier des effets indésirables directement auprès des autorités compétentes.

Ce double système de vigilances, à la fois organisé par les autorités de santé et le Groupe Pierre Fabre est la clé du système de maîtrise des accidents et crises liés aux produits de santé.



# 03

Innovation  
& Santé/Beauté

# 3.1

## Innovation & culture pharmaceutique

### RISQUES RSE

Développement de l'hyper-transparence et hyper-information

Perte de confiance des consommateurs

La prise de consciences par les patients-consommateurs que les produits qu'ils utilisent ont à la fois un impact sur leur santé ainsi que sur la société et l'environnemental, concourant au développement des

réseaux sociaux, accélérateur d'une perte de confiance croissante des consommateurs dans les entreprises, a fait émerger une exigence des patients-consommateurs concernant la transparence et l'information sur les produits et services qu'ils utilisent.

Le Groupe Pierre Fabre, conscient de cet enjeux, s'est engagé dès 2012 dans une démarche de reconnaissance de ses engagements RSE reposant sur la norme ISO 26000 afin d'évaluer de ses performances sociétales et environnemental. Le recours à une évaluation par un tiers indépendant et reconnu pour son expertise permet d'assurer aux consommateurs la sincérité de l'engagement RSE du Groupe et son adéquation avec leurs attentes.

De plus, le Groupe Pierre Fabre mène de nombreuses actions en termes d'informations et de formation des professionnels de santé et des patients-consommateurs pour maintenir leur confiance (cf. chapitres 3.2, 3.3 et 3.4).

Cet engagement de transparence doit aujourd'hui se traduire au niveau des produits, c'est l'objet de l'un des chantiers RSE prioritaires intitulé «Promouvoir la consommation responsable en apportant l'information RSE sur nos produits commercialisés à nos consommateurs».

### RISQUES RSE

Développement de comportements à risques

La médication officinale permet aux patients de trouver, avec l'aide d'un pharmacien, le traitement adapté pour soulager ou traiter des symptômes courants et bénins.

Les produits proposés en automédication répondent aux mêmes exigences

de qualité, de sécurité et d'efficacité que les médicaments prescrits sur ordonnance.

Comme tout médicament, les médicaments de médication officinale peuvent provoquer des effets indésirables, interagir avec d'autres médicaments, aliments ou boissons.

Le mésusage est l'utilisation intentionnelle et inappropriée d'un médicament ou d'un produit, non conforme à l'autorisation de mise sur le marché ou à l'enregistrement ainsi qu'aux recommandations de bonnes pratiques.

Afin de limiter les risques liés à la médication officinale et au mésusage, le Groupe Pierre Fabre travaille avec les autorités de santé afin de suivre l'apparition de signaux faibles d'effet indésirables, de mésusage ou d'abus.

L'information ainsi que la formation des professionnels de santé et des patients-consommateurs sont des éléments clés afin de maîtriser ces risques en amont de leur délivrance aux patients-consommateurs (cf. chapitres 3.2, 3.3 et 3.4).

### 3.1 Proposer des produits innovants qui répondent à l'éthique pharmaceutique pour le mieux-être des patients et des consommateurs, de la santé à la beauté

Le Groupe Pierre Fabre conjugue recherche pharmaceutique et recherche dermo-cosmétique, créant ainsi des ponts originaux entre ces deux activités complémentaires. Au fil des ans, se sont développées de nombreuses expertises transversales dont celle de la recherche sur les plantes, de la maîtrise des actifs d'origine naturelle ou de la dermatologie, pour anticiper les besoins thérapeutiques et les soins

de demain.

Comme présenté dans le chapitre 1, l'innovation du Groupe Pierre Fabre repose sur de la R&D réalisée à 100 % en France. Les montants consacrés à la R&D en 2018 représentent 13,6 % du CA pharmaceutique et 4,8 % du CA dermo-cosmétique.

A l'international, le Groupe Pierre Fabre dispose de 2 centres de Développement.

### 3.2 Recherche pharmaceutique

La R&D pharmaceutique est organisée autour de trois unités d'innovation: Oncologie, Dermatologie et Santé Grand Public.

**Oncologie:** 50 % du budget de la recherche médicale est consacré à l'oncologie, qui est l'axe prioritaire d'innovation. Les efforts de recherche portent sur des domaines où les besoins médicaux sont majeurs, principalement les tumeurs solides, notamment les cancers des voies digestives comme le cancer du côlon ou ceux de la tête et du cou, urogénitales comme le cancer de la vessie ou encore les cancers de la peau (mélanomes) ainsi que pour certains cancers hématologiques comme les leucémies. À la croisée des expertises du Groupe en dermatologie et en oncologie, l'oncodermatologie est devenue un axe incontournable de la R&D du Groupe Pierre Fabre au cours de ces dernières années.

**Dermatologie:** Dans ce domaine, les efforts d'innovation du Groupe Pierre Fabre sont concentrés sur le traitement de l'hémangiome infantile, de la dermatite atopique, des maladies orphelines et des maladies onco-dermatologiques. Le développement de nouveaux traitements topiques pour la prise en charge de ces cancers de la peau – notamment des carcinomes baso-cellulaires et des kératoses actiniques – sont plus que jamais une priorité.

**Santé grand public (Consumer Health Care):** L'unité d'innovation en santé grand public couvre un spectre large de solutions dans le domaine de la santé familiale, bucco-dentaire ou naturelle. Dans ce domaine le Groupe Pierre Fabre développe aussi bien des médicaments, des dispositifs médicaux, des compléments alimentaires que des cosmétiques, avec l'objectif de répondre aux besoins de chacun au quotidien.

#### 3.1.2.1 La recherche dermo-cosmétique

Ses chercheurs identifient des actifs d'intérêt d'origine naturelle, biologique ou chimique et de nouvelles cibles. Ils explorent les mécanismes cutanés et capillaires à l'échelle tissulaire, cellulaire et moléculaire. Ils privilégient 7 axes de recherche et 6 expertises scientifiques et développent un savoir-faire et des

méthodologies adaptés pour mieux comprendre la physiologie de la peau normale ou pathologique, afin d'apporter l'offre cosmétologique la plus complète possible, de l'accompagnement des problèmes cutanés au soin de la peau et du cheveu.

#### 3.1.2.2 L'innovation digitale

Les innovations numériques modifient en profondeur nos modes de consommation (démocratisation des achats sur Internet, les transactions mobiles

en forte hausse, la publicité en ligne, etc...). Mais le digital ne concerne pas que la sphère privée et les innovations technologiques autour de la santé bou-



leversent le rapport entre les médecins et les patients hyper connectés et informés. En quelques clics, n'importe quel patient a la possibilité de contrôler son état de santé, de comprendre ses symptômes et de s'inscrire sur des réseaux sociaux dédiés à sa maladie pour en discuter avec un tiers. Ces nouveaux usages ouvrent la voie à de nouvelles formes d'innovation en santé.

Ainsi, depuis 6 ans, le Groupe Pierre Fabre organise régulièrement des Hackathons, Chatbot Challenges et

autres événements pour inventer les outils digitaux de demain. Ces challenges sont organisés avec la collaboration de startups spécialisées dans le design de solutions innovantes dans le domaine de la santé.

Le 2<sup>e</sup> IA santé challenge du Groupe qui s'est déroulé les 4 et 5 juillet 2018 dans le cadre de la 12<sup>e</sup> édition du université d'été de la e-santé avait pour axe de travail l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la prévention et l'observance.

En partenariat avec Microsoft, la Direction Digitale a également organisé son premier challenge d'intelligence artificielle auquel près de 150 participants ont concouru. Les gagnants ont le privilège d'être accompagnés pendant 2 mois par les équipes de Microsoft et de Pierre Fabre à Station F, le plus grand incubateur de startups au monde, basé à Paris. De nombreux projets R&D ont bénéficié ainsi des experts les plus chevronnés de l'intelligence artificielle.

### 3.1.3 Anticiper les attentes des parties prenantes (PP) en organisant une veille active et internationale des substances controversées et en mettant en œuvre un plan de substitutions

Les consommateurs s'interrogent de plus en plus sur la composition des produits qu'ils utilisent ou consomment et sur le risque supposé de certains ingrédients présents dans la composition des médicaments et produits cosmétiques. Ces préoccupations se trouvent amplifiées par la télévision, la presse écrite, les réseaux sociaux et ces inquiétudes sont exprimées au Groupe Pierre Fabre directement via les remontées de ses réseaux de distribution, de ses services consommateurs, ou directement par l'interpellation de ses marques et du Groupe sur ses réseaux sociaux.

Les consommateurs, à tort ou non, sur la base d'informations accessibles librement sur les différents médias ou sur la base de simples rumeurs, concluent à la toxicité de ces ingrédients et substances et cette pression de la société civile de

plus en plus forte peut avoir des conséquences sur la réputation de l'entreprise ou de ses marques.

C'est pourquoi le Groupe Pierre Fabre a décidé d'aller au-delà du simple respect des réglementations en mettant en œuvre un suivi des signaux faibles sociaux, environnementaux et sociétaux à l'aide d'un outil permettant à toutes les fonctions de l'entreprise (R&D, Marketing, Qualité, Industrie, etc.) d'appréhender ces signaux clés et de développer une réponse globale (reformulation, stratégie de développement, nouvelle offre, etc...).

Cette veille active permet à l'entreprise de qualifier et quantifier les signaux faibles (portant sur les ingrédients, les substances controversées, les enjeux sociaux, etc.) dans le monde entier, au travers de plus de 500 000 sources

(blogs, forums, médias sociaux, influenceurs), et ainsi d'apprécier le risque auquel l'entreprise est exposée.

Chaque ingrédient reçoit ainsi une «note sociétale» qui additionnée à d'autres critères (classification de la matière, étude toxicologiques, etc...) va permettre à un comité décisionnel de hiérarchiser ces ingrédients selon plusieurs critères et d'élaborer une politique adéquate de substitution afin de répondre à ces inquiétudes.

Enfin la réponse la plus aboutie de l'entreprise à cette attente sociétale reste la cosmétique stérile, qui permet de garantir des formules contenant uniquement des actifs ingrédients essentiels sans aucun conservateur et une formule sûre et efficace pendant toute la durée d'utilisation.



## 3.2 Prévention

La prise en charge globale des patients passe aussi par des actions d'éducation et de prévention. Pour cela, le Groupe Pierre Fabre développe des programmes qui soutiennent l'action des professionnels de santé. Leur objectif est d'éviter la dégradation de l'état de santé des patients fragilisés par des pathologies lourdes ou chroniques et maintenir en bonne santé ceux qui le sont. Le Groupe Pierre Fabre, conscient du rôle qu'il peut jouer en matière d'éducation thérapeutique et de santé publique, mène plusieurs actions à l'initiative de ses différentes marques de produits dans les différents axes thérapeutiques ci-après.

### 3.21 Prévention & hygiène bucodentaire

Pierre Fabre Oral Care (PFOC), s'inscrit comme un acteur clé, en partenariat avec les professionnels de santé, pour promouvoir et améliorer la santé bucodentaire dans le monde.

Cet engagement de PFOC se traduit concrètement par de nombreuses actions, telles que :

- L'accompagnement de professionnels de santé (chirurgiens-dentistes, pharmaciens) dans leur activité professionnelle et également leurs engagements dans la société. Le groupe

Pierre Fabre a ainsi lancé la première édition du «*Dental Run Care*» ;

- L'enseignement et la sensibilisation du grand public par le biais :
  - De programmes d'éducation d'hygiènes bucco-dentaires des enfants en France mais également à l'international (Portugal, Bulgarie, Singapour, Roumanie, Grèce, etc.) ;
  - De développement d'outils pédagogiques (application *MonRaccoon*) ;
  - De la participation à la 2<sup>e</sup> édition du «*Printemps du sourire*» en collabora-

tion avec l'UFSBD (Union française pour la santé bucco-dentaire), à l'occasion de la journée mondiale de la santé bucodentaire.

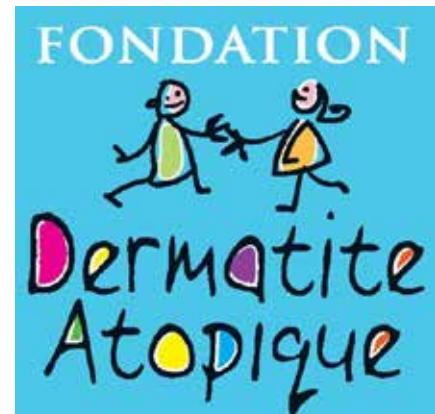
- La promotion de la recherche sous forme de partenariats avec des sociétés savantes (Société Française de Parodontologie et d'implantologie Orale (SFPIO), Institut Français pour la recherche Odontologique (IFRO)).

- Le soutien de nombreuses associations caritatives.

### 3.2.2. Fondation pour la Dermatite Atopique (Fondation d'entreprise)

Depuis 2006, la Fondation pour la Dermatite Atopique, Fondation d'entreprise créée par Pierre Fabre, participe au financement de projets d'éducation thérapeutique pour les patients souffrant de dermatite atopique. Elle œuvre ainsi à améliorer les connaissances des patients et des parents d'enfants atopiques sur la nature de la maladie, ses traitements, son retentissement sur la vie des patients et de leur famille. Elle conçoit et organise des actions pédagogiques, crée, édite et diffuse des outils d'information destinés aux praticiens, aux parents et aux enfants.

En 2018, la Fondation pour la Dermatite Atopique a reçu le prix Argent dans la catégorie « Communication médicale » pour la websérie « *l'Eczéma de Lola* ». À l'initiative de l'école de l'atopie du CHU de Lyon Sud, les 5 épisodes s'adressent à des adolescents atteints de dermatite atopique mais également aux professionnels de santé pour sensibiliser ces derniers au vécu des jeunes patients.



### 3.2.3. Prévention des cancers de la peau

La marque Eau Thermale Avène s'engage dans de nombreuses actions à travers le monde, telles que :

- Le soutien à la Journée de Prévention et Dépistage des Cancers de la Peau en France, en Espagne et au Mexique ;
- Le partenariat avec l'«*European Skin Cancer Foundation*», Fondation qui a pour objectifs de développer les connaissances sur les cancers cutanés et soutenir des projets de recherche dans ce domaine thérapeutique ;
- La création en Italie et en Espagne de deux sites internet dédiés à la prévention solaire: *Benvenuto sole*<sup>1</sup> et

*Salud y sol*<sup>2</sup>;

- La création de Youdermoscopy, une application mobile et pour tablette développée par notre filiale polonaise proposant des jeux éducatifs pour dermatologues désireux de se former à la dermatoscopie. Cette application a été développée en coopération avec le professeur Giuseppe Argenziano, de l'Unité du Cancer de la Peau, et grâce à la contribution exclusive de la marque Eau Thermale d'Avène. La qualité de la formation dispensée aux dermatologues a été reconnue par la Chambre polonaise des médecins et dentistes et la Chambre médicale de Varsovie,

qui l'ont inscrite au registre des formations proposées aux médecins et dentistes, dans le cadre de l'éducation post-universitaire

- La diffusion d'informations récentes dans le secteur de la dermatologie sur une plateforme collaborative, dont le contenu est accessible à tous. La filiale Suisse a ainsi soutenu le projet Dermascpedia. Elle permet aux auteurs de rédiger des textes dans le domaine de la dermatologie, de publier des recherches et d'échanger des informations permettant un diagnostic rapide.

## 3.24. Sevrage tabagique

Pierre Fabre Health Care soutient et développe de nombreuses opérations dans le domaine du sevrage tabagique, telles que:

- Le lancement en mars 2015 de l'Institut Pierre Fabre de Tabacologie, se consacrant d'une part à l'information et à la formation des acteurs de santé pour la prévention et le

sevrage tabagique des patients, et d'autre part à la validation scientifique de projets de recherche ;

- L'organisation de conférences ou d'ateliers (avec les professionnels de santé ou le grand public), le développement de site internet d'accompagnement ;

- L'accompagnement et suivi du sevrage tabagique des collaborateurs volontaires de l'entreprise.

- L'organisation d'un symposium par Pierre Fabre Algérie, sur le thème «Sevrage tabagique: approches & modèles expérimentés» lors des 13èmes journées de la Société algérienne d'oncologie thoracique.

## 3.25. L'Activité Physique Adaptée à la Santé (APAS)



Le Groupe Pierre Fabre s'est engagé depuis plusieurs années dans le soutien de la prescription et de la pratique d'une activité physique adaptée à la santé (APAS). Ainsi, un grand nombre d'actions

et d'outils ont été développés au profit des professionnels de santé, des patients et des aidants, allant de documents permettant aux professionnels de santé de dépister et de suivre leurs patients

chroniques, au soutien à travers le territoire national, de programmes d'éducation thérapeutique ou de sensibilisation aux bienfaits de la pratique de l'APAS, jusqu'au développement d'une plateforme éducative appelée «FeelCaps».



Cette plateforme a pour objectif de sensibiliser les patients aux bienfaits de l'activité physique régulière à travers un parcours ludique. Le médecin, quant à lui, suit les progrès de ses patients, ce qui lui permet d'échanger, créant ainsi le lien nécessaire à cette mission de prévention et à l'observance de la prescription.



## 3.3

### Accompagnement des partenaires santé

Lors de ses collaborations avec les professionnels de santé, l'entreprise attache une grande importance à agir de manière éthique, en faisant preuve d'honnêteté et d'intégrité, dans le respect des lois qui s'imposent, et dans le respect de leur indépendance dans l'exercice de leur art.

Plusieurs programmes et outils ont ainsi été développés et sont présentés ci-après.



### 3.3.1 Le programme Avène, Skin & Cancer

Développé par les Laboratoires Dermatologiques Avène, depuis 2015, en collaboration avec des onco-dermatologues, le programme Avène, Skin & Cancer, propose un programme de formation et d'information qui décrit de manière didactique la variété des symptômes dermatologiques induits par les traitements oncologiques. L'objectif est d'aider le personnel médical et para-médical dans la prise en charge des effets secondaires et d'accompagner les patients dans la réappropriation de leur estime de soi.

### 3.3.2 Le Club Pharmaweb

Le Club Pharmaweb accompagne les pharmaciens dans leur mission de conseil en dermatologie. Il propose un contenu scientifique complet sur les pathologies dermatologiques. Régulièrement actualisé, le contenu

est vérifié et approuvé par un comité scientifique. Ce site trilingue (français, anglais et espagnol) offre un accès gratuit réservé aux pharmaciens et aux personnels de l'Officine



### 3.3.3 Pharmacie Responsable

En 2017, le Groupe Pierre Fabre a mis à la disposition de 90 pharmaciens volontaires, un outil de pilotage RSE (responsabilité sociétale des entreprises) spécifiquement adapté au secteur

officinal, pour les accompagner dans leur démarche de développement durable. Ce nouvel outil RSE, développé en partenariat avec l'agence Primum non Nocere, va permettre aux

pharmacies de déployer des mesures environnementales, sociales et sociétales concrètes, et d'engager ainsi leur officine et leurs équipes dans une démarche de RSE.

### 3.3.4 POP Training

En octobre 2018, la Fondation pour la Dermatite Atopique a lancé son programme de formation « POP Training » dédiée à la prise en charge en officine des patients souffrant d'eczéma atopique, et destinée aux pharmaciens d'officine, leurs équipes et les étudiants en pharmacie.

### 3.3.5 Teen'Act

Le projet Teen'Act, conçu par Pierre Fabre Dermatologie, a été déployé à l'international afin de mieux comprendre l'adolescent dans son ensemble, pour apporter aux dermatologues des outils leur permettant de mieux gérer leurs patients sous traitement anti-acnéique. Ce projet se déploie dans les pays où le produit Curacné de Pierre Fabre Dermatologie est présent. En 2018, des dizaines de dermatologues en Algérie, au Liban, au Maroc et en Pologne ont reçu une formation multidisciplinaire permettant de renforcer leur expertise sur la prise en charge de l'adolescent acnéique.



# 3.4

## Accompagnement des patients & des consommateurs

### 3.4.1. La e-Santé

A l'ère de la e-santé, et pour répondre aux besoins des patients et des consommateurs, le Groupe Pierre Fabre déve-

loppe de nombreuses applications ou plateformes éducatives qui s'inscrivent dans leur parcours de soin, telles que:

- DERMOCONTROL® développée par Ducray, application mobile gratuite pour mieux vivre avec l'eczéma qui a reçu en 2018, lors du 28e festival de la Communication Santé, le prix Argent dans la catégorie «Communication service et Produit grand public» ;
- Feelcaps, plateforme éducative évolutive en ligne développée par Pierre Fabre Médicament qui sensibilise les patients aux bienfaits de l'activité physique régulière ;
- «J'aime Mon dentiste» développé par Pierre Fabre Oral Care, application mise à disposition des chirurgiens-dentistes pour les sensibiliser au stress pouvant être ressenti par leurs patients ;
- Mon Raccoon®, application mobile destinée aux enfants, développée par Pierre Fabre Oral Care, en partenariat avec des chirurgiens-dentistes spécialistes des enfants, qui apprend de manière ludique aux enfants à bien se brosser les dents.



### 3.4.2. Naturellement mieux, le site de conseils d'experts en santé et beauté

En partenariat avec Le Figaro, Pierre Fabre a lancé en 2016 «Naturellement Mieux»<sup>3</sup>, un site internet original dédié à la santé et au bien-être. Élaboré avec

les experts du Groupe Pierre Fabre et de ses marques, ce site propose conseils, décryptages et paroles d'experts de la santé à la beauté. En Septembre 2017, le

groupe a relancé en marque blanche ce site, pour offrir au grand public un contenu riche de 200 articles et vidéos validés par les experts du groupe.

### 3.4.3. Partenariats pour toutes les femmes qui se battent contre le cancer

Les Laboratoires Dermatologiques Avène ont mis en place, en partenariat avec l'association «Tout le monde contre le cancer» l'Echappée rose, le 1er «institut de bien être itinérant». Pour la deuxième année consécutive, Eau Thermale Avène, avec l'association «Tout le monde contre le cancer» proposent cette «bulle de douceur», un espace démédicalisé qui offre une parenthèse hors du temps, aux patientes atteintes d'un cancer.

Pour un moment de lâcher-prise, deux socio-esthéticiennes, formées à la Station thermale d'Avène, prodiguent à ces femmes des soins et massages.

En 2018, ce sont 10 hôpitaux de plus et une tournée de deux mois pour 800 bénéficiaires (300 bénéficiaires en plus par rapport à 2017).

Pierre Fabre Dermo-Cosmétique et MÊME (société spécialisée dans la conception et la distribution de produits dermo-cosmétiques destinées aux personnes atteintes de cancer) ont également signé en janvier 2018 un partenariat pour unir leurs talents au service des patientes atteintes de cancer. Pierre Fabre Dermo-Cosmétique est le deuxième investisseur à entrer au capital de la start-up, après Eutopia en 2016.



<sup>3</sup> <https://www.naturellementmieux.fr/>



# 3.5

## Implication dans le système de santé publique

Le Groupe Pierre Fabre s'est doté d'un département dont la mission est d'accompagner différents partenaires de santé publique dans la création et la réalisation de leurs projets en intervenant notamment auprès de l'ensemble des acteurs de santé publique (soignants, ARS<sup>4</sup>, URPS<sup>5</sup>, MSP<sup>6</sup>, structures de soins publiques et privées, associations de patients, etc.).

Ainsi en 2018, 32 nouvelles conventions de partenariat ont été conclues avec divers acteurs de santé publique, dont quatre projets majeurs.

- Clinéa: programme de sevrage au tabac, d'une durée de 3 mois, dédié aux personnels des cliniques des groupes Clinéa et Opéra ;
- Activité Physique Adaptée: conventions signées avec des fédérations sportives (Triathlon, escrime), pour développer le projet national « Sport sur ordonnance » ;

- Pharma reco: outil digital de présentation simplifiée des recommandations de l'HAS, de l'ANSM et les sociétés savantes à l'usage des pharmaciens d'officine dans le but de favoriser les bonnes pratiques dans la prise en charge des patients à l'officine ;
- Prescri Forme: offre d'Activité Physique Adaptée sur ordonnance en Ile-de-France avec des partenaires comme l'ARS, l'URPS, la préfecture, etc.



## 3.6 Soutien & solidarité

Le Groupe Pierre Fabre soutient plusieurs Associations Humanitaires afin de favoriser l'accessibilité à la santé. Parmi les associations soutenues, on peut retenir:

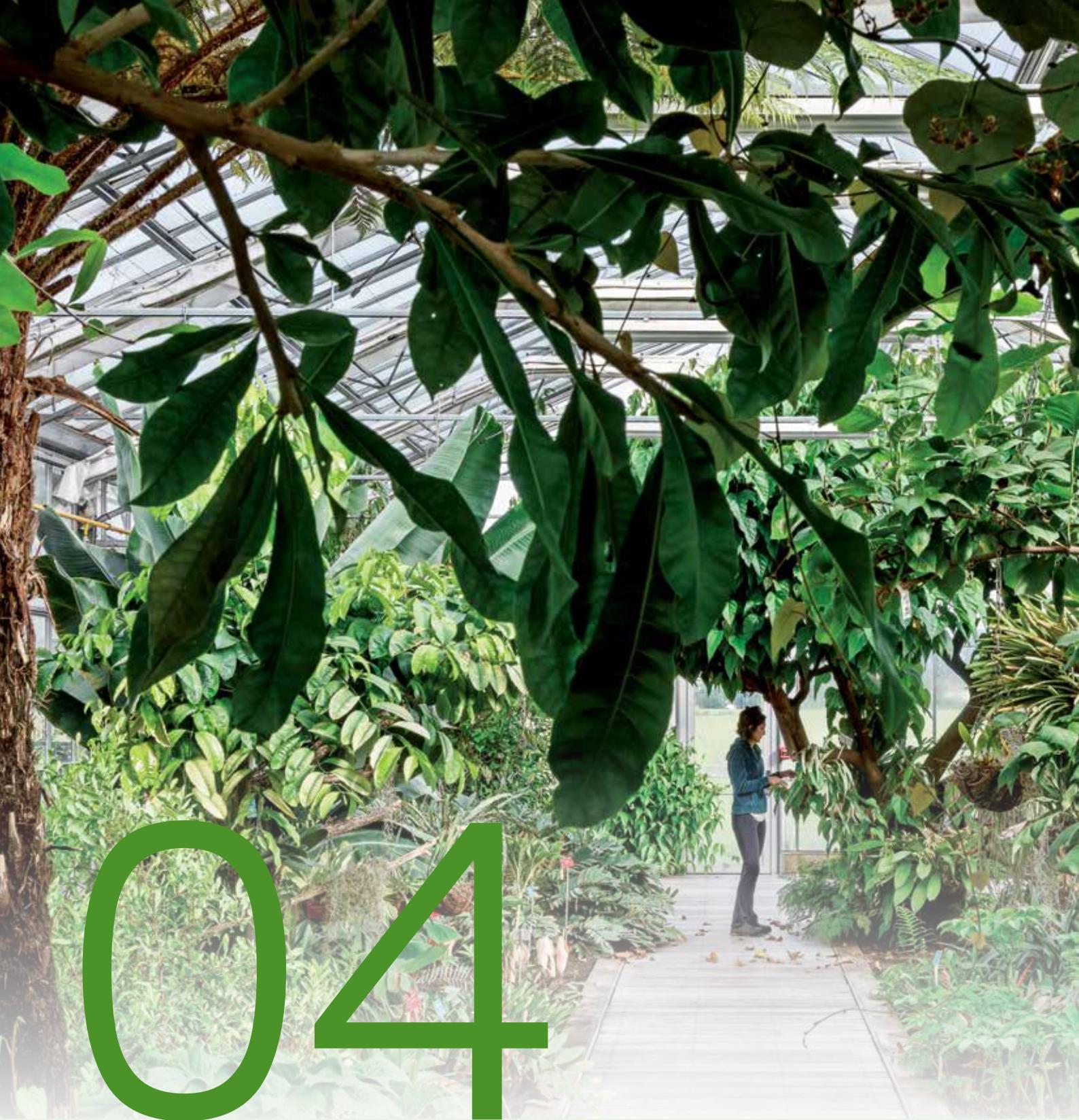
■ L'Association Tulipe: Pierre Fabre réalise des dons de produits de première nécessité et de médicaments via l'association Tulipe (Tulipe fédère les dons des entreprises de santé pour répondre, en urgence, aux besoins des populations en détresse, lors de crises sanitaires aiguës, de catastrophes naturelles et de conflits).

- Partenariat avec ADN: Depuis 2016, Les Laboratoires Klorane sont partenaires de l'Agence du Don en Nature (ADN). Cette association distribue en France des produits neufs non alimentaires à des personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Klorane a ainsi distribué, depuis 2016, 327 000 produits de 1ère nécessité, shampoings ou gels lavants pour bébé.
- Partenariat avec l'association PHENIX: Depuis 2017, Pierre Fabre Oral Care est associée à l'opération «Smile For All» et a distribué près de 250 000 produits d'hygiène bucco-dentaire en 2 ans à

des associations locales d'Occitanie (22 associations en 2018).

Par ces actions, les marques du Groupe contribuent ainsi à améliorer les conditions de vie des plus démunis mais limitent également les déchets et le gaspillage de ressources en donnant des produits plutôt que de les détruire.

Par ailleurs, le Groupe Pierre Fabre soutient régulièrement les actions du Secours Catholique, du Secours Populaire et de La Croix Rouge Française.



04

Connaissance &  
préservation de la Nature



# 4.]

La nature comme  
source d'inspiration

Convaincu que les quelques 250 000 plantes à fleurs recensées, et celles restant à découvrir, recèlent potentiellement des trésors de bienfaits pour la santé et la beauté, le Groupe Pierre Fabre a fait des substances végétales un axe majeur de sa recherche. Les plantes constituent pour le Groupe une source d'investigations scientifiques pluridisciplinaires ayant pour but la mise au point d'actifs végétaux originaux qui pourront être utilisés indifféremment dans les domaines du médicament, de la santé familiale ou de la dermo-cosmétique. Ainsi, en 2018, on peut recenser 242 plantes utilisées pour fabriquer 450 extraits végétaux différents valorisés dans nos produits finis.

# 4.2

## Recherche appliquée à la Nature



Depuis plus d'un demi-siècle, une exceptionnelle capacité d'innovation fondée sur le monde végétal a permis au Groupe Pierre Fabre de devenir le second laboratoire dermo-cosmétique mondial et le troisième laboratoire pharmaceutique français. Pierre Fabre réalise aujourd'hui près de 40 % de son chiffre d'affaires avec des produits d'origine végétale (38 % à fin 2017), à l'exemple de plusieurs traitements de chimiothérapie en oncologie dont les principes actifs proviennent de la Pervenche tropicale, de marques leaders en dermo-cosmétique (Klorane, René Furterer, Galénic...) et d'un vaste portefeuille de produits de phytothérapie et d'aromathérapie commercialisés sous la marque Naturactive.



## 4.3

### Partage des connaissances

Le programme Nature Open Library, lancé par Pierre Fabre en 2015 est un programme d'Open Innovation destiné à partager notre expertise en recherche, développement et industrialisation des actifs végétaux avec des acteurs privés et publics porteurs de projets innovants. Dans le cadre de ce programme, Le groupe propose un accès à son échantillothèque de plantes et à ses extraits – l'une des plus importantes collections privées au monde – avec plus de 16 000 échantillons répertoriés, dont certaines espèces rares.

Avec Nature Open Library, Pierre Fabre entend mettre au service du processus d'innovation de ses futurs partenaires l'expertise d'une équipe interdisciplinaire maîtrisant l'intégralité de la chaîne de valeur phyto-industrielle (botanistes, agronomes, chimistes, ingénieurs de production, spécialistes en affaires réglementaires, juristes...). Cette expertise scientifique et technologique est associée à un outil industriel de pointe spécialisé dans le développement et la production de principes actifs pharmaceutiques, cosmétiques et nutra-

ceutiques à base de plantes (extraction végétale pilote et industrielle, purification et caractérisation, hémisynthèse, culture cellulaire végétale).

Le programme Nature Open Library s'adresse aussi bien à des porteurs de projets provenant de l'industrie pharmaceutique – médicaments éthiques, produits de santé grand public, biotechnologies, santé animale – qu'à d'autres secteurs, notamment ceux de la nutrition et l'agroalimentaire.

## 4.4

### Actions de conservation & de préservation de la Nature

Le Groupe Pierre Fabre est convaincu que la nature est un bien commun à préserver et une source d'innovation. Conscient de l'empreinte environnementale liée à son activité économique et industrielle, le Groupe Pierre Fabre met en œuvre des actions, tout au long de la chaîne logistique des matières premières à la distribution des produits, pour réduire les pollutions et préserver les ressources.

#### RISQUES RSE

Epuisement des ressources naturelles

Risque environnemental et santé lié aux pratiques agricoles

Pour contribuer à la préservation des ressources végétales, répondre aux objectifs d'innovation, de sécurisation des approvisionnements et de qualité de ses actifs végétaux, une démarche spécifique de qualité et de durabilité, appelée Botanical Expertise Pierre Fabre (BEPF), a été mise en place.

Cette démarche s'inscrit dans un cercle vertueux visant à:

- Développer l'innovation à partir des plantes,
- Préserver la biodiversité,
- Garantir l'efficacité et la qualité de nos actifs végétaux,
- Respecter nos partenaires tout au long de la chaîne.

Cette démarche est reconnue depuis 2010 par le label EFQM (European Foundation for Quality Management). Cette démarche de management de la qualité totale centrée sur les actifs végétaux est évaluée tous les 3 ans environ par l'AFNOR et permet surtout d'évaluer la pertinence et la cohérence des axes d'amélioration au regard de la stratégie et des attentes de la direction générale.

Le pôle «Actifs végétaux», en charge de la recherche et du sourcing sur les actifs végétaux entrant dans la composition des produits du Groupe, a pour principale mission la garantie d'approvisionnement dans la pérennité et le maintien des ressources naturelles.

Sur les 450 extraits végétaux utilisés par l'entreprise, 283 sont inscrits dans la démarche BEPF en 2018, soit 63%, dont ceux utilisés pour le développement

de produits et de marques emblématiques du Groupe: Navelbine® et Jaylor® (anticancéreux), Permixon® (urologie), A-DERMA, GALENIC, KLORANE (dermo-cosmétique) et NATURACTIVE (santé naturelle). Ce chiffre traduit la priorité donnée à des extraits innovants. A noter que les 37 % d'extraits qui ne répondent pas à la totalité des critères BEPF font l'objet d'une analyse de risques sur la pérennité des ressources et l'impact de leur fabrication sur l'environnement.

Un autre moyen de répondre au risque d'épuisement de la ressource est de privilégier les approvisionnements en plantes issues de culture et notamment sur nos terrains propres quand cela est possible. C'est ainsi que nous gérons près de 200 ha de cultures dans le Tarn, exclusivement en agriculture biologique: 18 espèces peuvent ainsi être cultivées sur nos terrains pour répondre aux besoins industriels sans mettre en péril la ressource.

Autravers de tous ces process, le Groupe poursuit cette démarche d'amélioration continue visant à explorer, valoriser et préserver le monde végétal et dont les actions sont développées dans les chapitres qui suivent.

## 4.4.1 Minimiser les impacts environnementaux de nos cultures

Dans le cadre de notre démarche Botanical Expertise Pierre Fabre, le Groupe Pierre Fabre privilégie la culture plutôt que la collecte des plantes quand cela est possible et 100 % des filières d'approvisionnement font l'objet d'une analyse de risques sur la pérennité de la ressource (statut plantes protégées, partie de plantes renouvelable). Ainsi 97 % de l'approvisionnement en plantes sont sans impact sur la pérennité de la ressource. Pour les 3 % restant, une analyse plus poussée est menée afin de cerner les enjeux et le contexte: la ressource concerne-t-elle une plante invasive? la ressource est-elle surabondante vs notre besoin industriel? Cela permet de déployer des plans d'actions spécifiques tels que financement d'études avec le Conservatoire National des Plantes Médicinales et Aromatiques de Milly la Forêt, analyse d'impact sur la pérennité de la ressource, etc.

Pour les cultures, l'utilisation de traitements phytosanitaires d'origine chimique est évitée au maximum. Ainsi, sur les 242 filières de plantes valorisées en 2018, 72 % des plantes sont issues de filières sans traitement phytosanitaire: l'agriculture biologique est une solution retenue pour de nombreuses plantes utilisées dans le Groupe (avoine, calendula, lin, capucine, mélilot, bleuet...). En 2018, 34 % des plantes que nous utilisons sont issus de l'agriculture biologique.

À titre d'illustration, 200 ha de terres sont ainsi cultivés dans le Tarn selon le référentiel de l'agriculture biologique, sur notre propre exploitation certifiée Haute Valeur Environnementale et notre production est valorisée via la marque Bio Sud-Ouest France.

La certification «exploitation de Haute Valeur Environnementale», atteste du respect, pour l'ensemble de l'exploitation agricole, des seuils de performance environnementale portant sur la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de la ressource en eau. Ses cultures sont commercialisées sous la marque «Bio Sud-Ouest France», qui valorise une production et un approvisionnement local et vise à promouvoir les opérateurs bio régionaux.

Par rapport à cet état des lieux exhaustif sur l'ensemble des plantes utilisées par l'entreprise quel que soit le modèle d'approvisionnement (façonnage extérieur du produit fini ou fabrication



interne du produit fini ou fabrication de l'actif végétal ou culture interne de la plante), des actions ponctuelles peuvent être menées pour réduire notre impact environnemental (changement de fournisseur pour privilégier une plante bio par exemple).

Le plan d'amélioration consiste principalement à la définition d'objectifs clairs sur les nouveaux développements de produits. Ainsi, notre carte stratégique annonce un objectif pour 2019 de 80 % des nouveaux développements d'actifs végétaux à partir de plantes bio ou sans traitement phytosanitaire.

Nous participons également volontairement en tant qu'agriculteur au protocole d'observation des pollini-

sateurs sauvages de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) pour contribuer au suivi au niveau national d'un indicateur de la biodiversité. Pour ce faire, nous avons installé sur nos sites de Gaillac, et Terre d'Avoine (Pyrénées) des nichoirs à abeilles solitaires. Le projet de l'OAB a démarré en 2009 pour mieux connaître la biodiversité ordinaire en milieu agricole et répondre à un manque avéré d'indicateurs de suivi de l'état de la biodiversité en milieu agricole pour qualifier le lien entre pratiques agricoles et biodiversité. La coordination scientifique de l'OAB, initiative du Ministère en charge de l'Agriculture, est confiée au Muséum national d'Histoire naturelle en partenariat avec l'Université de Rennes 1 et un laboratoire du CNRS, le LADYSS.



## 4.4.2 Protection de l'impluvium d'Avène

Afin de préserver la ressource d'eau thermale et de développer les connaissances scientifiques sur son intérêt thérapeutique, Pierre Fabre a ouvert en 2008 un Laboratoire de l'Eau sur le site de la station thermale d'Avène.

Les principales missions de ce Laboratoire de l'eau sont de:

- Protéger la ressource: le Laboratoire de l'Eau s'assure que la pureté et la composition physico-chimique de l'eau thermale d'Avène ne varient pas dans le temps ;
- Réaliser des recherches: son objectif premier est de mieux comprendre d'où provient et comment agit l'eau thermale d'Avène (domaines abordés: la géologie, l'hydrogéologie, la physico-chimie, la microbiologie, la biologie moléculaire et cellulaire) ; Ces activités de recherche sont menées en collaboration avec des partenaires

internes au Groupe Pierre Fabre, mais aussi externes ;

- Partager ses connaissances et ses découvertes sur l'eau thermale d'Avène et les propriétés de l'eau en général, avec un large public que ce soit des spécialistes de la santé (pharmacien, dermatologues), des curistes ou des scolaires.

Le suivi de la ressource en 2018 a permis de confirmer la très bonne stabilité du réservoir thermal, ce qui confirme également l'absence de surexploitation du gisement thermal.

Durant l'année, l'exploitation des forages s'est déroulée normalement et les fortes précipitations de 2018 ont contribué à renforcer la tendance à la hausse du débit d'étage de la Source Sainte Odile confirmant que l'exploitation du gisement thermal respecte l'équilibre hydrodynamique.



## 4.4.3 Agir pour la préservation des écosystèmes

### Institut Botanique Pierre Fabre

Notre dépendance économique à la biodiversité étant majeure (près de 40 % de notre chiffre d'affaires est assuré par des produits finis intégrant un actif végétal), nous nous engageons à contribuer à la préservation de la biodiversité à travers l'Institut Botanique Pierre Fabre, structure interne dédiée à la conservation, la préservation et la recherche autour du monde végétal. L'Institut Botanique Pierre Fabre regroupe 3 sites: le conservatoire Botanique Pierre Fabre (reconnu

par la CITES), l'Arboretum de Ranopiso à Madagascar et le site de Gaillac.

En 2018, 950 espèces uniques sont ainsi conservées dont 357 espèces menacées (soit 38 %) réparties sur ces 3 sites. La diversité de ces espèces, qui va au-delà des espèces utilisées par le Groupe Pierre Fabre, permet de contribuer à des échanges entre conservatoires botaniques, à la sauvegarde des espèces, à des travaux de recherche et de sensibiliser à l'importance de la biodiversité.



### Klorane Botanical Foundation

Klorane Botanical Foundation est une fondation d'entreprise du Groupe Pierre Fabre, agissant pour la protection et la valorisation du patrimoine végétal. Sa création, en 1994, reflète la volonté de son Fondateur et de l'entreprise de

prendre un engagement fort en faveur de la préservation des espèces naturelles et de permettre au plus grand nombre de partager les connaissances acquises depuis la création du Groupe dans le domaine de la botanique.

Les actions conduites par la Fondation s'articulent autour de trois missions :

■ Protéger les espèces végétales et particulièrement les espèces menacées. La réintroduction sur l'île de Madère de *Normania triphylla* (Lowe), plante endémique qui avait disparu depuis un siècle, offre une illustration concrète des actions de protection de la Fondation.

Klorane Botanical Foundation poursuit sa mission de sauvegarde d'espèces en plantant 10 000 Dattiers du désert par an pour construire «la Grand Muraille Verte» au Sénégal ; en organisant une culture durable du Cupuaçu par agroforesterie au Brésil pour protéger la forêt amazonienne et les populations locales ; ou encore en s'engageant

contre la déforestation aux Comores. Ses nombreux projets de plantation d'arbres participent également à la préservation de l'eau de notre planète.

■ Explorer l'univers végétal afin d'accroître la connaissance et la recherche sur la biodiversité, par le soutien de missions d'exploration et de sauvegarde dans divers pays et par la participation à des projets de restauration d'herbier. Le projet «Résurrection d'espèces disparues» faisant appel aux biotechnologies végétales, ou la mise au point récente d'un protocole de phyto-dépollution d'une rivière dans les Cévennes (exploitant les propriétés purifiantes des racines de menthe aquatique), s'inscrivent dans cette démarche exploratoire ;



■ Transmettre la passion botanique au plus grand nombre et particulièrement sensibiliser les enfants à la richesse et à la fragilité du patrimoine végétal, par des actions ou supports pédagogiques, avec les programmes «Graine de Botaniste» (coffrets à destination des écoles), «Herbier en Scène» (ateliers ludiques de conception d'herbiers), le prix «Botany for Change» (le «Jardin Urbain de Demain» imaginé et créé par des étudiants en botanique dans un lieu visible et pérenne) et «Unesco Green Citizens» (exposition itinérante internationale présentant des exemples emblématiques d'éducation au développement durable, reconnus par l'Unesco).



05

Empreinte industrielle

Les questions environnementales font partie intégrante de la stratégie RSE du groupe.

La politique environnementale du Groupe Pierre Fabre repose sur deux enjeux: l'économie des ressources et la limitation des rejets (eau, air, déchets) et ce tout au long du cycle de vie, de la conception à la fin de vie des produits. Cette stratégie est intégrée dans un système global de management dédié à la Santé, la Sécurité et l'Environnement (SSE).

Cette politique, formalisées dans un engagement signé de la Direction Générale de Groupe et mise à jour en décembre 2016, structure et coordonne l'ensemble des actions mises en place afin de réduire notre empreinte environnementale.

Dans le cadre de ce système, l'entreprise s'appuie sur des études, comme le bilan carbone, l'analyse des cycles de vie des produits et les diagnostics énergétiques pour définir des plans d'actions environnementaux adaptés.

## Organisation

Le département Corporate dédié à l'environnement est intégré au sein de la Direction RSE et Développement Durable et a pour principales missions:

- D'établir la politique de l'Entreprise en matière d'Environnement ;
- De coordonner ou piloter les actions transverses ;
- De réaliser la veille réglementaire des sites français ;
- De suivre les dossiers réglementaires des établissements industriels, de logistique, de recherche et développement ainsi que des sites administratifs (21 sites classés « Installations Classées pour la Protection de l'Environnement » ICPE au 31 décembre 2018) ;
- D'assurer une fonction support réglementaire et technique pour l'ensemble des établissements français Pierre Fabre ;
- D'assurer la conformité réglementaire des filières françaises de traitement des déchets ;
- D'administrer le système d'informations des données environnementales françaises et internationales.

Les Coordination Environnement Groupe et Coordination Santé et Sécurité des Personnes Groupe établissent et animent la politique Santé, Sécurité et Environnement du Groupe, ainsi que les réseaux des Chargés Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE). Chacun des sites industriels, centres de logistique et centres de R&D est doté d'un service HSE qui assure la déclinaison de la politique HSE Groupe.

## Réglementation Environnementale

### RISQUE RSE

Défaut de respect des droits de l'environnement (à un niveau de la chaîne de valeur du produit)

En France, toute exploitation industrielle susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et fait l'objet d'une réglementation spécifique au titre des articles du Titre Ier du Livre V du Code de l'environnement (parties législative et réglementaire). Les activités concernées sont définies par une nomenclature qui les classe sous le régime de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation en fonction de la gravité des dangers ou inconvénients qu'elles peuvent présenter.

Sur l'ensemble des établissements français, 21 établissements sont classés ICPE en 2018:

- 13 établissements soumis à déclaration,
- 2 établissements soumis à enregistrement,
- 6 établissements à autorisation dont 1 Seveso seuil bas.

Le Groupe Pierre Fabre veille à être en conformité avec leurs arrêtés préfectoraux et leurs arrêtés de prescriptions. Un outil de veille réglementaire permet de disposer d'une veille spécifique par établissement industriel et de R&D et d'une veille globale pour les sites administratifs sur le périmètre France. Chaque site évalue sa conformité à partir de cette veille spécifique.

Les sites soumis à Autorisation ou Enregistrement font l'objet d'une surveillance de la part de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), les sites soumis à Déclaration avec contrôle font l'objet de contrôles périodiques par des organismes accrédités. Ces audits permettent de veiller à la conformité réglementaire des sites et de mettre en place des plans d'actions lorsque nécessaire.

Les sites à l'international sont soumis aux réglementations locales applicables en matière d'environnement. Concernant les sites de chimie de Palézieux (Suisse) et Virrey del Pino (Argentine), la veille et la conformité réglementaire sont assurées directe-

ment par ces établissements dans le cadre de leur certification ISO 14001.

### Maîtrise des risques

Deux procédures ont vu le jour en 2018 afin de veiller à la conformité des installations:

- « Veiller à la mise en conformité environnementale »
- « Veiller à la conformité des projets »

« Veiller à la mise en conformité environnementale »: L'objectif de cette procédure est d'harmoniser les pratiques d'analyse de conformité environnementale. Ceci permettra de mesurer l'état de conformité réglementaire de tous les sites du Groupe Pierre Fabre selon un même référentiel et de mettre en œuvre les actions correctives de mise en conformité le cas échéant.

Cette procédure s'applique:

- en France à l'ensemble des sites administratifs, de production, de R&D et de distribution soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- à l'international à l'ensemble des sites de production et de distribution détenus par le Groupe.

L'objectif est de revoir l'intégralité des exigences réglementaires environnementales à minima tous les 3 ans. Le Groupe Pierre Fabre a pour objectifs d'avoir un état initial d'ici fin 2020 et de mesurer le taux de conformité global du Groupe.

A ce jour, l'indicateur suivi est le nombre de non-conformités relevées lors des inspections et des contrôles des installations à déclaration avec contrôle périodique. En 2018, sur les 4 inspections réalisées, il y a eu 5,75 non-conformités par inspection.

« Veiller à la conformité des projets »: L'objectif de cette procédure est de définir les modalités d'intégration de spécifications techniques et d'exigences SSE (Santé au travail, Sécurité des biens et des personnes, et Environnement) dans les Projets immobiliers et ainsi harmoniser la prise en compte et l'intégration des Exigences SSE et renforcer notre démarche de prévention en évitant autant que possible l'introduction de risques ou en les limitant.

Cette procédure s'applique dans le cadre de tout nouveau Projet du Groupe Pierre Fabre de plus de 500 k€ France et international relatif à: l'acquisition de locaux ; la création, l'extension ou l'aménagement de locaux ; la rénovation, la réhabilitation ou le revamping de locaux existants.

#### **Moyens mis en œuvre**

Chaque année, l'entreprise met en œuvre de nombreux moyens de prévention pour prévenir les risques environnementaux et les risques de pollution.

Elle investit dans différents domaines liés à l'environnement (eau, énergie, eaux usées, bruit, air, déchets, etc.). Les moyens mis en œuvre sont, par exemple, l'amélioration des stations de traitement ou de pré-traitement des eaux usées, la mise en place d'éclairage à LED, l'ajout de kit acoustique sur des groupes froids afin de limiter les nuisances sonores produites, etc.

Les activités du Groupe Pierre Fabre n'entraînent pas de nuisances majeures pour le voisinage en termes de bruit, de nuisances olfactives et visuelles.

■ Néanmoins si des plaintes de voisinage devaient être enregistrées pour nuisances sonores ou olfactives, des plans de remédiation sont immédiatement mis en œuvre: actions de protection anti-bruit sur des installations techniques ainsi que des mesures de bruit en périphérie de certains établissements,

- décalage des horaires de livraison,
- actions d'amélioration continue des traitements et/ou pré-traitements d'effluents.

Par ailleurs, une attention particulière est portée pour l'ensemble des sites Pierre Fabre quant à leur intégration paysagère en France et à l'international.

De plus, des actions de formation, d'information et de sensibilisation des salariés sont menées chaque année en matière d'environnement et de développement durable, au travers d'événements et outils Corporate, tels que des séminaires, des supports de communication interne et des formations HSE organisées par les sites.

#### **Le changement climatique: un enjeu majeur**

##### **RISQUE RSE**

##### **Changement climatique**

Le changement climatique peut avoir un impact croissant sur le quotidien de l'activité industrielle, et notamment sur

le fonctionnement des installations. Une hausse pérenne des températures entraînerait par exemple la nécessité d'augmenter les besoins en refroidissement des procédés industriels ou des équipements.

Le manque d'eau, les inondations, les tempêtes... sont incontestablement des phénomènes qui impactent et impacteront les activités du Groupe que ce soit sur les cultures (sécheresse, ouragan), ou sur les activités industrielles.

Aujourd'hui, l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 2°C établi à la suite de la COP21 doit devenir un enjeu majeur pour l'entreprise.

Le Groupe Pierre Fabre qui mène depuis plus de 10 ans des actions de réduction de son empreinte environnementale que ce soit au travers des chantiers d'écoconceptions produits, démarches HQE® de ses bâtiments, économie d'énergie va inscrire ces actions dans une stratégie globale intégrant, au-delà de la maîtrise de ses impacts, la prise en compte des risques exogènes à l'entreprise.



## 5.1

### Empreinte carbone

Un bilan carbone permet de cartographier les principales sources d'émissions et de définir des actions correctives et préventives adaptées. L'inventaire des données est fréquemment divisé en trois périmètres, dits « scopes » correspondant respectivement aux émissions directes, indirectes et élargies:

- Scope 1: Somme des émissions directes des sources fixes de combustion (pétrole, gaz, charbon, tourbe, etc.), des sources mobiles à moteur thermique, des procédés hors énergie, des émissions fugitives et des émissions issues de la biomasse ;
- Scope 2: Somme des émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de vapeur, de chaleur et de froid ;
- Scope 3: Somme de toutes les autres émissions indirectes (de la chaîne logistique, étendue au transport des

biens et des personnes).

De 2008 à 2010, l'entreprise a réalisé les bilans carbone (scopes 1 à 3) du site de chimie de Gaillac, des sites de production de Pau, Avène et Soual et du centre de distribution de Muret. Ces bilans Carbone ont permis de cartographier les postes les plus émetteurs avec une répartition comme suit:

- Articles de conditionnement: 35 % ;
- Matériaux et services entrants (incluant les matières premières): 19 % ;
- Fret: 17 % ;
- Energie: 14 % ;
- Autres postes: 15 %.

De plus, en 2012 et 2015, les bilans Carbone réglementaires scopes 1 et 2 de 6 entités juridiques du Groupe Pierre Fabre (PFSA, PFM, PFMP, PFMI, IRPF, PFDC) ont été réalisés. Ces bilans Carbone ont permis de constater que la part de la

flotte automobile ne représente qu'environ 2,5 % des émissions des scopes 1 et 2.

Enfin, un bilan Carbone Groupe scopes 1 à 3 a été lancé en 2018. Les données sont à ce jour en cours d'analyses mais les résultats provisoires présentent les mêmes tendances que la cartographie présentée ci-dessus.

Sur chacun de ces postes, de nombreuses actions sont menées afin de réduire au maximum notre empreinte pour permettre de limiter notre impact sur l'épuisement des ressources naturelles.

Une partie des postes les plus émetteurs, par exemple les articles de conditionnement, seront traités dans le chapitre 5.2.

#### 5.1.1 Réduire nos émissions liées à notre consommation énergétique

La consommation énergétique représente le quatrième poste d'émission de gaz à effet de serre du Groupe. Les actions menées dans ce domaine font partie intégrante de notre objectif de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

Pour ce faire, différents moyens sont mis en œuvre.

Depuis 2013, le Groupe Pierre Fabre dispose d'un contrat équilibre avec son fournisseur d'énergie pour la majeure partie des sites français. Il certifie que

100% de l'énergie électrique achetée est d'origine renouvelable. Sur le périmètre des données d'électricité reportées ci-après, l'intégralité des sites français sont inclus dans le périmètre de ce contrat, ce qui représente 100 % de la consommation d'électricité du périmètre France.

De la même manière, l'achat de chaud issu d'énergies renouvelables est privilégié. A titre d'illustrations, le site de production de Soual (Tarn) est alimenté par une chaudière biomasse, celui de Mazamet (Tarn) par une chaudière communale alimentée pour partie

avec de la biomasse et le centre de R&D CRDPF (Haute-Garonne) est alimenté pour partie par un incinérateur de déchets ménagers.

15 sites industriels et administratifs français ont réalisé au moins un audit énergétique depuis 2004 (dont 6 sites ayant réalisé une mise à jour de l'audit initial). Des actions sont mises en œuvre pour améliorer l'efficacité énergétique des installations et bâtiments. Des équipements de production d'énergies renouvelables (biomasse, photovoltaïque) ont été installés sur certains sites.

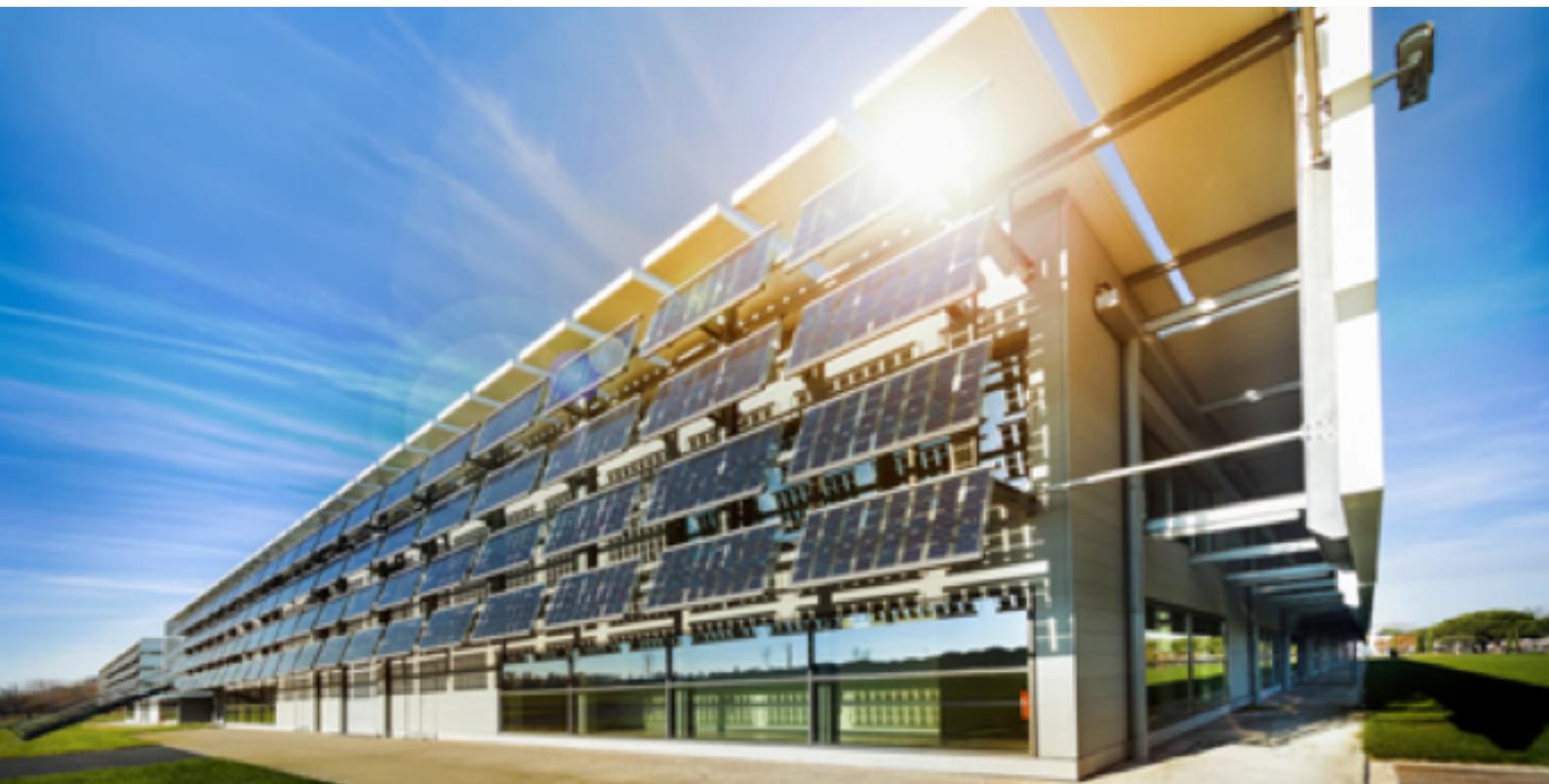
**Indicateurs de suivi:**

	UNITÉ DE MESURE	2017	2018
<b>CONSOMMATION D'ÉNERGIE</b>			
ELECTRICITÉ	GWh	110	111
ACHAT D'EAU GLACÉE	GWh	3,9	4
GAZ NATUREL	GWh PCI	75	74
FIOUL	GWh PCI	2,6	2,3
ACHAT DE VAPEUR	GWh PCI	31	31
ACHAT D'EAU CHAUDE	GWh PCI	11	11
<b>ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> LIÉES À L'ÉNERGIE</b>			
ÉMISSIONS DIRECTES LIÉES À L'ÉNERGIE (SCOPE 1)	Milliers de TeqCO <sub>2</sub>	19	19
ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES À L'ÉNERGIE (SCOPE 2)	Milliers de TeqCO <sub>2</sub>	11	11

Des actions spécifiques sont mises en place visant à réduire les consommations d'énergie de l'entreprise. Par exemple, en 2018 :

- Déploiement de l'éclairage par LED sur différents sites du Groupe (Avène, Gaillac, CRDPF, Soual, certains sites administratifs) ;
- Intervention sur le bâti (bardage, menuiseries, etc.) sur le site de chimie de Gaillac ;
- Amélioration des performances des installations de climatisation, de chauffage et d'air comprimé (Avène, CRDPF) ;
- Amélioration de la consommation d'énergie lié au renouvellement d'air sur le site de production d'Avène (abaissement du taux de renouvellement d'air sur certaines périodes, mise en place de variateur, etc.).

Les économies d'énergie réalisées grâce à ces actions n'ont pu être quantifiées.



## 5.1.2 Réduction des émissions liées à la logistique

L'entreprise favorise les circuits courts pour la production de ses produits. La majorité de ses sites de R&D, de production et de distribution est basée dans le sud-ouest de la France.

Par ailleurs, l'entreprise sollicite dès

que cela est possible les fournisseurs locaux, par exemple Bormioli pour le flaconnage et Sleever International pour la plasturgie, tous deux situés à Saint-Sulpice dans le Tarn.

A noter également que nous limitons au maximum l'usage du transport aérien, qui est utilisé en majorité pour l'envoi de vaccins ou de produits finis nécessitant un envoi sous température contrôlée.

## 5.1.3 Réduction et valorisation des déchets

La production et le traitement des déchets ne font pas partie des postes d'émissions de gaz à effet de serre les plus significatifs.

Cependant, la réduction des quantités de déchets et la valorisation des déchets sont des objectifs importants pour l'entreprise.

### En France:

La gestion des déchets industriels, de logistique et de R&D fait partie de contrats Groupe issus d'appels d'offres renouvelés tous les 5 ans. Une vigilance particulière à la diminution et à la valorisation de ces déchets est apportée lors de la sélection des prestataires. Tout au long de la vie des contrats, les pistes de valorisations sont systématiquement explorées – réemploi, recyclage, compostage, valorisation énergétique – afin de maximiser la valorisation de nos déchets.

Depuis 2006, la traçabilité des déchets est assurée via un système informatisé permettant de connaître en temps réel la quantité et la destination des déchets.

Différentes actions ont été mises en œuvre afin d'optimiser le traitement des déchets et de réduire les quantités de déchets. On peut citer l'exemple de la valorisation des résidus de plantes issus de l'usine de chimie de Gaillac à travers la mise en place de la chaudière biomasse de l'usine dermo-cosmétique de Soulac.

### À l'international:

Chaque site industriel international possède son propre mode de gestion des déchets en fonction des contraintes de son territoire.

Des actions ont été mises en place pour valoriser les déchets (filières de valorisation des déchets tels que:

papier, plastique, carton, cartouches d'encre, DEEE, produits cosmétiques etc.), mais aussi pour réduire la quantité de déchets. A titre d'illustration, le site d'Aréal (Brésil) a mis en place, en 2017, des caisses réutilisables pour l'approvisionnement de certains articles de conditionnement et pour l'envoi de médicaments nécessitant un envoi sous température contrôlée.

### Indicateur de suivi:

Les déchets issus des activités de production, de chimie, de logistique et de R&D sur le périmètre France, ainsi que des sites de chimie et du site d'Aréal à l'international représentent près de 23 milliers de tonnes de déchets en 2018. A noter que certains déchets spécifiques (déchets de fluides frigorigènes par exemple), dont les quantités sont faibles, n'ont, à ce jour, pas été inclus dans le périmètre de cet indicateur.

	Unité	2016	2017	2018
<b>Déchets Non Dangereux</b>				
Quantité de déchets non dangereux	Milliers de tonnes	14	14	14
Part de déchets non dangereux valorisés	%	89	94	95
<b>Déchets Dangereux</b>				
Quantité de déchets dangereux	Milliers de tonnes	10	9	9
Part de déchets dangereux valorisés	%	41	41	39
<b>Déchets produits</b>				
Quantité totale de déchets produits	Milliers de tonnes	25	24	23
Part de déchets produits valorisés	%	69	72	72

# 5.2

## Éco-conception

### RISQUE RSE

Dommage environnemental lié  
à la fabrication ou à l'usage des  
produits

Tout au long du cycle de vie des produits Pierre Fabre, des achats de matières premières à leur mise sur le marché et leur utilisation, en passant par la production, l'entreprise veille à inscrire ses actions dans le respect de ses fournisseurs

et à diminuer ses impacts sur l'environnement (notamment ceux liés à la fabrication ou à l'usage des produits). Pour cela, l'entreprise mène des projets d'écoconception visant à réduire l'empreinte environnementale de ses produits par rapport aux produits précédents ou aux offres alternatives sur le marché.

Les 5 axes de travail engagés sont:  
■ La biodégradabilité pour les produits rincés ;  
■ La naturalité ;  
■ La diminution de l'impact environnemental de la fabrication des produits ;

- La réduction des ingrédients ou « le juste nécessaire » ;
- La réduction du poids des emballages et l'augmentation de l'utilisation de matériaux recyclés.

A titre d'illustration, en septembre 2018, la marque Klorane a lancé sa nouvelle gamme de soins bébé au Calendula (fleurs issues de cultures biologiques). L'objectif est de répondre à toutes les attentes en termes de naturalité, d'engagement, de sécurité et de praticité. Les nouvelles formules sont naturelles pour les soins et biodégradables pour les produits rincés et les nouveaux packagings ont été écoconçus.

### 5.2.1 La biodégradabilité pour les produits rincés

Afin de limiter l'impact environnemental lié à l'usage de ce type de produits, le Groupe Pierre Fabre travaille depuis 2008 à une amélioration de la biodégradabilité de ses formules rincées (shampooing, masque pour cheveux, etc.) en se basant sur le premier critère de l'Eco-label Européen, le Volume Critique de Dilution, pour orienter le choix de ses ingrédients. Le pourcentage réel de biodégradation de ses formules est ensuite mesuré avec le test OCDE 301b (norme internationale). Toute nouvelle formule mise sur le marché est mesurée. Les formules sont mesurées à deux reprises à différents stades de la formulation. A fin 2018, près de 70 % des formules ont été testées. 94 % des formules testées sont biodégradables selon le test OCDE 301b.



## 5.2.2 La naturalité des formules cosmétiques

Le groupe a rédigé une charte de naturalité qui définit, en se basant sur la norme ISO 16 128<sup>7</sup>, les critères permettant de déterminer si un ingrédient est naturel et par conséquent de procéder à des calculs de naturalité de leurs formules cosmétiques. L'Entreprise a réalisé une analyse approfondie de son portefeuille de matières premières afin d'identifier les matières naturelles et non naturelles de façon à donner cette information aux formulateurs et élaborer un plan d'action de naturalité de son portefeuille de matières premières. L'expertise du Groupe Pierre Fabre sur la valorisation d'actif issus de la Nature permet de proposer, en 2018, des produits cosmétiques dont 40 % d'extraits sont 100 % d'origine naturelle.

	2016	2017	2018
Part des extraits d'origine 100 % naturelle inclus dans la formulation de produits sous statut cosmétique	31%	35%	40%

L'objectif du Pôle Actifs Végétaux est de contribuer à l'émergence de nouveaux actifs naturels avec une ambition d'un minimum de 4 actifs par an.

## 5.2.3 La diminution de l'impact environnemental de la fabrication des produits

Comme présenté dans le chapitre 5.1, le Groupe Pierre Fabre mène de nombreuses actions pour limiter l'impact environnemental de la fabrication des produits.

Des actions sont mises en œuvre pour améliorer l'efficacité énergétique des installations et bâtiments et 15 sites français ont réalisé au moins un audit énergétique depuis 2004. Des équipements de production d'énergies renouvelables (biomasse, photovoltaïque) ont été installés sur certains sites.

Au-delà des plans d'actions visant à réduire les consommations et les émissions des usines et centres de distribution Pierre Fabre, l'entreprise porte une attention particulière à l'impact de ses bâtiments sur l'environnement et s'est engagée dans des démarches «Haute Qualité Environnementale®» (HQE®) qui portent sur la réduction des impacts sur

l'environnement d'un bâtiment conjuguée à l'optimisation du cadre de vie pour le confort et la santé de l'usager.

De plus, pour ses activités de chimie, l'entreprise s'applique à mettre en œuvre les principes de la Chimie Verte. Née au début des années 90, la chimie verte se donne pour but de concevoir des produits et des procédés chimiques permettant d'éliminer ou de réduire l'utilisation et la synthèse de substances potentiellement néfastes pour l'homme et pour l'environnement. Elle est définie par 12 principes que l'entreprise veille à appliquer dans le développement et la mise en œuvre de ses procédés. Ces principes sont mis en œuvre, dès que cela est possible, de la conception au procédé industriel final et pour l'étude de tous les procédés: extraction végétale, hémisynthèse, purification des molécules, ou synthèse organique. L'objectif de l'entreprise est de suppri-

mer ou de réduire, à la source, l'impact environnemental des procédés.

En 2018, 379 extraits, soit 84 % des extraits, ont été fabriqués sans solvants ou à partir de solvants verts (eau, éthanol, CO2 supercritique).

50 % des nouveaux extraits commercialisés de 2018 ont été fabriqués sans solvants ou à partir de solvants verts. L'objectif est que, chaque année, plus de 66 % des nouveaux extraits industrialisés soient fabriqués sans solvant ou à partir de solvants verts.

A titre d'exemple, l'entreprise recycle, à l'intérieur du procédé d'extraction du Serenoa repens (principe actif du médicament Permixon), 99 % des solvants utilisés et favorise, chaque fois que cela est possible, l'extraction sans solvant (eau et vapeur) ou l'extraction avec des solvants renouvelables (éthanol).

	Unité de mesure	2016	2017	2018
Part des nouveaux extraits commercialisés fabriqué sans solvants ou avec des solvants verts	%	50 %	100 %	50 %
Part des extraits fabriqués sans solvants ou avec de solvants verts (eau, éthanol ou CO2 supercritique) / l'intégralité des extraits	%	82 %	85 %	84 %

<sup>7</sup> La norme ISO 16 128 fournit des lignes directrices relatives aux définitions applicables aux ingrédients cosmétiques naturels et biologiques.

D'autres innovations technologiques sont également utilisées comme:

- › La culture cellulaire végétale ;
- › Les fluides supercritiques ;
- › L'intensification des procédés.

Dans ses activités de fabrication de médicaments et de produits dermo-cosmétiques, l'entreprise s'attache pour toute nouvelle installation à favoriser des installations qui améliorent les rendements de fabrication de façon à consommer moins de matières premières et à diminuer les rejets à traiter. A titre d'exemple, Botanical Expertise Pierre Fabre a développé en collaboration avec l'unité d'extraction de Gaillac, une technologie innovante et brevetée: Green Native Expression. Selon un procédé respectueux de l'environnement, Green Native Expression permet d'extraire la sève, source de vie des

plantes, et de l'intégrer à l'état pur dans les produits dermo-cosmétiques et pharmaceutiques. Grâce à ce procédé, l'eau naturellement présente dans la plante est libérée et joue le rôle d'un solvant entièrement naturel. La sève récupérée est 100 % pure, composée uniquement des substances actives natives de la plante.

Cette technologie innovante et durable, limite notre impact sur l'environnement, en travaillant avec des partenaires locaux, qu'ils soient agriculteurs, récoltants ou fournisseurs. Les plantes fraîches sont transformées à proximité des champs dans lesquels elles ont été cultivées. Économie en ressource, Green Native Expression permet de produire plus d'actifs en utilisant moins de plantes. 8 années de recherche ont été nécessaires pour développer cette innovation.

Pour finir, dans une approche complémentaire à sa démarche Botanical Expertise Pierre Fabre, le Pôle Actifs Végétaux du Groupe Pierre Fabre s'est engagé au sein du Pôle de Compétitivité Parfum Arômes Senteurs Saveurs avec 10 entreprises autres producteurs d'ingrédients ou de produits cosmétiques. L'expertise du Pôle Actifs Végétaux a permis le développement du label «ERI 360°» qui valorise les démarches responsables, en mettant en avant l'éco-responsabilité des productions des ingrédients. Ce label propose un outil d'évaluation à 360° de l'ensemble de la chaîne de production de l'ingrédient (matière première et procédé d'extraction) sur la base de 100 indicateurs RSE et SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Reconnus et Transparents).

## 5.2.4 La réduction des ingrédients ou «le juste nécessaire»

S'adressant aux peaux les plus sensibles, Pierre Fabre a toujours cherché à limiter le nombre d'ingrédients de ses formules. Ainsi les soins COSMETIQUE STERILE ont permis de supprimer totalement de leur formule les conservateurs ne participant pas à l'efficacité de cette dernière et ne contenir que les actifs essentiels pour la peau. Cette technologie est aujourd'hui déployée sur des gammes AVENE, ADERMA et DUCRAY.

Un travail important a également été mené pour diminuer la quantité de filtres solaires et supprimer les silicones dans les gammes solaires des marques AVENE et ADERMA.

Ce travail a été salué par l'obtention des prix 2018 du Marketing Responsable et de l'Excellence Marketing décernés par l'ADETEM pour la campagne solaires Eau Thermale Avène «Skin Protect Ocean Respect».

## 5.2.5 Ecoconception des packagings

Les emballages sont utiles et pratiques mais ils nécessitent des ressources naturelles et de l'énergie pour les fabriquer. Notre packaging représente souvent plus de 30 % de l'impact environnemental d'un produit cosmétique (selon la méthode de l'Analyse de Cycle de Vie).

Afin d'évaluer le profil environnemental de nos packagings et d'activer les bons

leviers d'amélioration écologiques de ces derniers, l'entreprise a travaillé à l'élaboration d'un guide interne d'Ecoconception des emballages cosmétiques. Ce guide est composé de fiches pratiques qui abordent des problématiques spécifiques et concrètes sur les différentes typologies d'emballages (tube, flacon,...) et propose les axes d'amélioration.



# 5.3

## Ressources en eau

### 5.3.1 Prélèvements d'eau

#### RISQUE RSE

Epuisement des ressources naturelles

L'eau prélevée pour les besoins de fabrication des médicaments et des produits Dermo- cosmétiques, les activités chimiques, les centres de recherche, les sites de distribution et l'entretien des espaces verts provient des réseaux d'eau potable, de forages et de cours d'eau.  
■ L'eau de ville est principalement utilisée pour la production.

■ L'eau de forage est principalement utilisée pour la fabrication des produits des sites d'Avène, d'Aréal et de Virrey del Pino.

■ L'eau de rivière est principalement utilisée pour le refroidissement de certaines installations et l'arrosage des espaces verts.

Indicateurs de suivi:

#### Prélèvement d'eau par source primaire

	Unité de mesure	2016	2017	2018
Prélèvement d'eau de ville	Millions de m <sup>3</sup>	0,48	0,48	0,45
Prélèvement d'eau de rivière	Millions de m <sup>3</sup>	0,05	0,05	0,05
Prélèvement d'eau de forage	Millions de m <sup>3</sup>	0,93	0,89	0,90

Des actions spécifiques sont mises en place et visent à réduire la consommation d'eau de l'entreprise. Par exemple, le site de production d'Avène a mis en place un plan d'action d'économies d'eau selon 3 axes de travail:  
■ Renforcer la surveillance des réseaux et installations pour améliorer le pilotage de la consommation d'eau (mise

en place de compteurs, d'une gestion technique centralisée, etc.) ;

■ Réaliser des améliorations techniques des équipements et installations pour faire des économies d'eau ;

■ Sensibiliser le personnel aux «bonnes pratiques d'utilisation de l'eau».

Les économies d'eau générées par ces actions sont difficiles à quantifier car,

dans le même temps, les activités de ce site ont évolué.

L'objectif est de limiter au maximum nos prélevements d'eau afin de minimiser notre impact sur l'épuisement des ressources naturelles.

## 5.3.2 Rejets dans l'eau

### RISQUE RSE

Dommage environnemental lié à la fabrication ou à l'usage des produits

Le Groupe Pierre Fabre porte une attention particulière sur le traitement de ses eaux usées. En effet, de nombreux sites de production disposent de stations de pré-traitement ou de traitement des effluents. Les techniques de traitement mises en œuvre sont revues régulièrement afin d'optimiser les traitements réalisés.

De nombreux investissements sont réalisés chaque année. A titre d'illustration, en 2018, le site d'Avène a amélioré

son process de traitement des eaux en ajoutant un traitement biologique complémentaire (mise en place d'un MBBR - Moving Bed Biofilm Reactor) ce qui contribue à l'amélioration de la performance du traitement des eaux.

De plus une attention est portée sur le traitement des substances médicamenteuses dans les eaux usées des usines de fabrication.

### 5.3.2.1 Traitement des effluents et indicateurs de suivi

Le volume rejeté et le flux de demande chimique en oxygène (DCO) sont les indicateurs de pilotage les plus représentatifs des effluents industriels de l'entreprise.

Une distinction est faite en fonction du type de traitement appliqué (station d'épuration interne ou pré-traitement) car le flux de DCO n'est pas comparable en entrée et

sortie de station d'épuration.

Les rejets d'effluents industriels des sites du Groupe Pierre Fabre sont traités de trois manières différentes:

#### ■ Stations d'épuration internes avec rejet direct dans le milieu naturel

En 2018, 4 usines sont dotées de stations d'épuration internes avec rejet direct dans le milieu naturel après traitement:

› En France, les deux usines de production de Dermocosmétique de Soual (Tarn) et d'Avène (Hérault) sont dotées de stations d'épuration propres munies d'une technologie de filtration

membranaire associée à une épuration biologique qui permet des rendements épuratoires supérieurs à 98 % ;

› À l'international, l'usine de chimie de Virrey del Pino en Argentine est dotée d'une station d'épuration biologique propre par boues activées et l'usine de

production d'Aréal au Brésil traite ses effluents par un procédé de coagulation, floculation et décantation.

Ces sites réalisent des analyses de leurs effluents en sortie de station d'épuration. Les sites de Soual, Avène et Aréal réalisent ces mesures en continu.

Indicateurs de suivi:

#### Sites munis d'une station d'épuration interne dotés de mesures en continu

	Unité de mesure	2016	2017	2018
Volume rejeté	Milliers de m <sup>3</sup>	127	140	150
Flux de DCO	T	7	8	9

#### ■ Pré-traitement interne avant rejet dans une station d'épuration communale

En 2018, 6 usines sont dotées de stations de pré-traitement de leurs effluents.

En France:

› L'usine de production de médicaments de Gien réalise une mise à pH et est dotée d'une station de pré-traitement munie d'un Réacteur Biologique Séquentiel (décantation de la biomasse dans des bassins d'aération) ;

› L'usine de chimie de Gaillac réalise trois actions de pré-traitement: une décantation pour abaisser les matières en suspension, une mise à pH et une évaporation flash pour abaisser le taux de solvants et de ce fait, le taux de demande chimique en oxygène ;

› L'usine de production de médicaments de Pau dispose d'un pré-traitement validé par adsorption des molécules

sur charbon actif fluidisé pour les effluents liquides pouvant contenir des traces de substances peu actives (validation pour chaque molécule entre 98 % et 100 % d'efficacité) ;

› Le centre de recherche de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) réalise un traitement thermique de ses effluents (décontamination biologique) et une neutralisation au CO<sub>2</sub> sur une partie de ses effluents et une neutralisation à l'acide sulfurique sur une autre partie de ses effluents ;

› Enfin, l'usine de production de médicaments d'Aignan est dotée d'une station d'épuration biologique, mise en fonctionnement au deuxième semestre 2016.

Les eaux prétraitées se rejettent ensuite dans les stations d'épuration communales.

A l'international:

› L'usine de chimie de Palézieux en Suisse réalise un pré-traitement de neutralisation à la soude afin de réajuster le pH en sortie d'usine.

Les eaux usées sont ensuite traitées par une station d'épuration biologique externe.

Ces sites réalisent des analyses de leurs effluents en sortie du pré-traitement. Les sites de Gien et Gaillac réalisent ces mesures en continu. Pour les autres sites, des mesures ponctuelles sont réalisées afin de valider la conformité de leurs rejets.

Indicateurs de suivi:	Unité de mesure	2016	2017	2018
<b>Sites munis d'un pré-traitement interne dotés de mesures en continu</b>				
Volume rejeté	Milliers de m <sup>3</sup>	127	140	150
Flux de DCO	T	7	8	9

Le rendement de nos stations de pré-traitement s'est nettement amélioré en 2018, ce qui a entraîné une baisse significative du flux de DCO par rapport à 2016.

#### ■ **Rejet direct dans une station d'épuration communale**

Les autres sites industriels sont raccordés à des stations d'épuration communales selon des conventions établies avec leurs opérateurs. Des mesures ponctuelles de leurs effluents sont effectuées pour valider la conformité de leurs rejets.

#### 5.3.2.2 Résidus de substances dangereuses pour l'environnement dans les effluents

Concernant le traitement des substances médicamenteuses dans les eaux usées des usines de fabrication, Pierre Fabre développe des procédés de traitement spécifiques pour ses usines mettant en œuvre des substances médicamenteuses.

Sur l'usine de Pau, spécialisée dans la fabrication de médicaments sous forme injectables, 100 % des traces

médicamenteuses pouvant être contenues dans les eaux de process du site sont gérées suivant leur toxicité et nature par différentes solutions:

- Par pré-traitement des effluents comme détaillé ci-dessus pour les substances peu actives ;
- Par incinération haute température avec récupération d'énergie en filière spécialisée pour l'ensemble des effluents liquides pouvant contenir

des traces de substances hautement actives ou faiblement actives mais non adsorbées sur charbon.

Sur l'usine d'Aignan, les effluents provenant de la fabrication sont traités en amont des lagunes communales par une station d'épuration interne. Les premières eaux de lavage des productions de produits de sevrage tabagique à base de nicotine sont récupérées pour être incinérées.



# 06

Hommes  
& Territoire

La politique des Ressources Humaines du Groupe Pierre Fabre s'inscrit dans la volonté de leur Fondateur « d'associer un projet social à un projet économique ». Outre les compétences techniques, le Groupe Pierre Fabre valorise la dimension humaine dans chacun des métiers de l'entreprise alliant ouverture d'esprit, rigueur et sens du résultat

Ainsi la politique des Ressources Humaines du Groupe Pierre Fabre est constituée de 4 axes principaux:  
usines mettant en œuvre des substances médicamenteuses.

Sur l'usine de Pau, spécialisée dans la fabrication de médicaments sous forme injectables, 100 % des traces médicamenteuses pouvant être contenues dans les eaux de process du site sont gérées suivant leur toxicité et nature par différentes solutions:

- Encourager la mobilité des collaborateurs,
- Attirer les futurs talents,
- Former et développer les collaborateurs,
- Garantir une politique de rémunération globale.

Au 31 décembre 2018, le Groupe Pierre Fabre comptait 11 236 collaborateurs sous contrats permanents et contrats

temporaires (Fixed Term Contract) présents ou en contrat suspendu (hors contrat suspendu pour congé sabbatique et congé création d'entreprise) se répartissant comme suit: 6340 en France (dont 4031 pour la seule Région Occitanie) et 4896 hors France.

Le Groupe Pierre Fabre a toujours porté une attention particulière au bien-être et à la qualité de vie au travail de ses collaborateurs.

À ce titre, un soin particulier est apporté à l'environnement et aux locaux de travail, le Groupe Pierre Fabre cherchant, depuis son origine, à conjuguer le soin apporté à ses bâtiments et la maîtrise discrète de la nature.

En matière de conditions de travail et d'articulation vie privée et vie professionnelle, le Groupe Pierre Fabre et les organisations syndicales ont développé par accord d'entreprise des dispositifs permettant de favoriser l'articulation vie privée / vie professionnelle au travers de systèmes d'aménagement d'horaires tels que les horaires variables, ou des systèmes d'épargne salariale CET/PERCO permettant aux collaborateurs d'aménager leurs départs en congés parentaux notamment, ou de préparer leur retraite avec un abondement de l'entreprise.

Après une phase pilote, l'Entreprise et les organisations syndicales signataires ont ouvert plus largement l'accès au télétravail, par un accord d'entreprise du 29 mars 2018. Ainsi, pour les emplois le permettant, le télétravail est désormais accessible sous trois formats: télétravail régulier 1 jour par semaine, télétravail occasionnel 5 jours par an, télétravail exceptionnel. Certains emplois ne sont pas éligibles car la présence au poste de travail est obligatoire (exemples: collaborateurs travaillant en usine sur les lignes de production).

En 2018, 14 nouveaux accords ont été conclus au sein de l'Unité Economique et Sociale (UES) Pierre Fabre traitant notamment de ces différentes thématiques.

Les instances représentatives du personnel sont également très actives pour faire vivre la qualité de vie au travail au plus près des sites. Ainsi depuis 1972, des associations sportives Pierre Fabre ont été créées et se sont, petit à petit, déclinées sur l'ensemble des sites du Groupe Pierre Fabre. A ce jour on dénombre 14 sections et plus de 1600 adhérents.

# 6.1

## Développement des compétences des collaborateurs

La formation est une des principales composantes du développement des compétences et des talents des collaborateurs du Groupe Pierre Fabre.

L'Université Pierre Fabre (Département Formation) rassemble les équipes de Formation continue chargées de l'élaboration de l'offre de formation Corporate et du plan de formation France mais également les équipes en charge des outils digitaux et de la gestion des formations (Pôle Méthodes & Outils). Cette organisation optimisée permet d'harmoniser les processus et les pratiques avec un recours accru aux différents outils, notamment digitaux (SIRH, LMS, outils collaboratifs). Cette optimisation vise également à mettre en place le suivi des formations à l'inter-

national, dans un souci de mieux cartographier les besoins.

Dans un souci d'efficience pédagogique et en lien avec les apports des neurosciences, l'Université Pierre Fabre développe et combine différents formats de formation tels que présentiel, classes virtuelles, e-learning, adaptive learning... et s'est dotée d'outils propres de production de ces formats. L'acquisition en 2018, d'un nouvel outil de mobile learning permet d'élargir l'expérience apprenante des collaborateurs en leur offrant depuis leur smartphone, des capsules de formation courtes. Ce micro-learning, diffusé sous forme de campagne de plusieurs jours, facilite l'ancre mémoriel.

Cette multiplicité de format permet de toucher un public large (France et inter-

national, sédentaire ou non), de proposer des formats adaptés aux typologies individuelles d'apprentissage et aux contraintes des collaborateurs. Autre atout majeur, cette multi-modalité permet de dédier les phases présentielle à des activités à forte valeur ajoutée.

L'Université Pierre Fabre s'est défini 4 enjeux majeurs:

- Accompagner les transformations des métiers et des organisations,
- Aider à l'internationalisation de l'entreprise,
- Faciliter le développement de la mobilité et des talents
- Développer et aligner les compétences transversales, notamment en management.

### 6.1.1 Accompagner les transformations des métiers et des organisations

L'objectif majeur de l'Université Pierre Fabre est d'anticiper et accompagner les évolutions des métiers et des organisations. A cette fin a été élaborée une offre de formation, collective ou indivi-

duelle, répondant aux enjeux présents et futurs du Groupe Pierre Fabre.

Les accompagnements des transformations de nos métiers autour du digital

et des pratiques commerciales et marketing Réseaux constituent, encore, une part importante des activités formation.

### 6.1.2 Aider à l'internationalisation de l'entreprise

Le développement international repose, entre autres, sur la capacité à recruter, former et faire évoluer les collaborateurs. Dans cette optique, l'Université Pierre Fabre propose divers programmes d'ex-

cellence s'adressant aux collaborateurs en France et dans les filiales.

A titre d'exemples:

- Une offre linguistique qui peut désormais être proposée localement aux

collaborateurs (France et filiales) par un prestataire unique avec des méthodes pédagogiques reposant sur le blended learning (association e-learning et cours par téléphone);

■ L'enrichissement de l'offre digitale qui se poursuit pour proposer aux collaborateurs du Groupe, un nombre plus important de formations accessibles en ligne via la plateforme de formation à distance du Groupe (LMS). Celle-ci permet de déployer des dispositifs internationaux, et s'est ouverte (en déclinaison locale) à 3 nouvelles

filiales en 2018: Portugal, Royaume-Uni et Etats-Unis, portant à 10 le nombre de déclinaisons locales de la plateforme. Le Groupe Pierre Fabre possède donc un véritable outil permettant de déployer de manière simultanée, à l'ensemble des collaborateurs, des parcours de formation sur de nombreuses thématiques. 16 231 heures

de formation ont été réalisées via la plateforme en 2018, soit une progression de 49% par rapport à 2017 ;

■ L'animation de la communauté des formateurs internationaux qui reste un axe fort de la politique formation afin de renforcer les liens entre les formateurs en charge de la formation scientifique et environnement.

### 6.1.3 Faciliter le développement de la mobilité et des talents

Confrontés à l'évolution de plus en plus rapide de son environnement économique, réglementaire et concurrentiel, le Groupe Pierre Fabre a la volonté de favoriser et faciliter la mobilité des collaborateurs et par là-même leur évolution professionnelle illustrant ainsi l'accord 2016 sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

En matière de formation, cette orientation se traduit notamment par un effort particulier pour accompagner les collaborateurs dans leur changement de fonction. Selon les besoins et les écarts de compétences, une réponse formation individualisée est apportée afin d'aider les collaborateurs à mieux

appréhender leurs nouvelles fonctions. Un effort particulier a été entrepris pour accompagner les équipes Marketing dans l'acquisition de nouveaux savoir-faire en lien avec les exigences nées de l'évolution des marchés et des consommateurs. Ainsi, une formation ciblée sur le design thinking appliquée au marketing a été déployée de manière large.

Des programmes Corporate tels que Finance et Audit, conçus en partenariat avec les directions métiers sont déployés annuellement avec pour objectif de comprendre les enjeux des métiers concernés et d'ouvrir la mobilité internationale aux collaborateurs identifiés.



### 6.1.4 Développer et aligner les compétences transversales, notamment en management

Depuis 2017 un projet ambitieux autour du leadership est animé par la Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines. Ainsi, l'entretien annuel valorise les compétences du leadership model. Dans ce cadre une offre de for-

mation des managers, gradée selon leur expertise (débutants à experts) est en cours d'élaboration. L'année 2018 a été marquée par le design d'une architecture originale du programme. Celui-ci a pour ambition d'être à la fois très modu-

laire pour s'adapter aux besoins réels de l'Entreprise et des managers et aussi très multi-modal mixant les modalités d'apprentissage pour proposer une approche nouvelle et plus impactante aux participants.

#### Nombre total d'heures de formation (France):

En 2018, la part investie dans la formation a représenté 4,54 % de la masse salariale avec un volume d'heures de 175 122 heures. Les données concernent les collaborateurs CDD/CDI du périmètre France et adressent tous les formats de formation confondu (blended-learning, présentiel, distanciel...).

	Unité de mesure	2016	2017	2018
Nombre de salariés formés	Unités	4 527	5578	5559
Nombre d'heures de formation	Unités	171 910	178 441	175 122

## 6.2

# Santé / Sécurité des collaborateurs

### RISQUE RSE

#### Sécurité et intégrité du personnel

La mission du Groupe Pierre Fabre, apporter des réponses sûres et efficaces dans le domaine de la santé et de la dermo-cosmétique, place d'elle-même la sécurité au cœur de ses préoccupations. L'entreprise doit ainsi conduire ses opérations dans le respect

de la santé, de la sécurité de ses collaborateurs, de l'environnement tout en préservant sa réputation et sa performance économique par des actions de protection de ses installations et par la définition de plans de continuité de ses activités.

Cette volonté de Pierre Fabre s'exprime au travers de sa politique Santé, Sécurité, Environnement Groupe (politique SSE Groupe). Elle est menée en cohérence avec le projet d'entreprise et sa stratégie de responsabilité sociale et

environnementale.

Cette politique, formalisée dans un engagement signé de la Direction Générale du Groupe, structure et coordonne l'ensemble des actions mises en place afin de proposer un cadre de travail sain et sûr en prévenant la surveillance des accidents du travail, les blessures et les maladies professionnelles. Le suivi de l'accidentologie a été étendu à l'international en 2016 avec des définitions harmonisées. Un indicateur commun à l'ensemble des filiales a été déterminé et permet de les comparer.

## 6.2.1 Organisation

La Direction Corporate Santé et Sécurité des Personnes Groupe est intégrée à la Direction des Ressources Humaines, avec pour principales missions :

- D'établir la politique de l'Entreprise en matière de Santé et Sécurité
- De coordonner ou piloter les actions transverses (pénibilité...)
- D'animer les réseaux de référents sur

le domaine Santé et Sécurité, dont

- Les équipes HSE au travers par exemple de réunions périodiques et organisées par rotation sur nos sites
- Les médecins du travail des services autonomes Midi-Pyrénées et Gien
- D'identifier et partager les meilleures pratiques et établir les procédures opérationnelles si nécessaire,

- De gérer les risques liés aux déplacements internationaux,
- De réaliser la veille réglementaire Santé et Sécurité des sites français,
- D'assurer une fonction support réglementaire et technique pour l'ensemble des établissements Pierre Fabre,
- De consolider et communiquer le reporting des accidents du travail.

## 6.2.2 Maîtrise des risques

Un travail de maîtrise des risques est réalisé. Parmi les plus présents, la prévention des risques chroniques d'exposition aux produits dangereux fait l'objet d'une attention soutenue et continue. Depuis l'année 2010, ils font l'objet d'évaluations, pour nos sites français de R&D et industriels via une méthodologie partagée et au travers d'un outil commun. Ce sont ainsi 2 500 produits qui sont

évalués au travers de 12 000 situations différentes. La problématique particulière des nanomatériaux a fait l'objet plus récemment de lignes directrices ayant conduit par exemple à redéfinir certains standards en matière d'Équipement de Protection Individuelle, à organiser la surveillance médicale appropriée ou encore à mener des campagnes de mesurage aux postes.

En 2018, des guides méthodologiques et outils simplifiés ont été développés afin d'aborder, dans une étape préliminaire d'évaluation, les risques d'explosion et ceux liés aux rayonnements électromagnétiques.

De nombreuses actions sont menées au profit de l'ergonomie au travail ou de l'allègement des facteurs de pénibilité.

L'acquisition de matériels de manutention sur nos sites industriels, des actions de réduction du poids des colis pour nos collaborateurs des réseaux ont participé à l'amélioration générale des conditions de travail. L'intervention de kinésithérapeutes, en lien avec nos médecins du travail, ou encore des actions d'éveil musculaire menée sur un de nos sites constituent également des facteurs favorables à la réduction ou la maîtrise des risques. Afin de renforcer la prise en compte la plus amont possible des bonnes pratiques associées à la conception des locaux et achats d'équipements, des recueils ont été élaborés par des groupes de travail pluridisciplinaires impliquant les fonctions les plus concernées.

Depuis mars 2010, des cellules de veille relatives aux risques psychosociaux collectifs sont en place qui rassemblent semestriellement sur chaque périmètre de CHSCT les interlocuteurs décisionnaires, représentants des services de santé, affaires sociales et secrétaires

de CHSCT. Différentes actions de sensibilisation ou formation ont permis de mieux faire connaître les services ressources, mais aussi de donner des outils au management afin de mieux adresser et traiter ces questions.

L'entreprise poursuivant son internationalisation dans des contextes géopolitiques parfois mouvants, le dispositif de responsabilisation et sécurisation des déplacements internationaux a été adossée au Security Operation Center de notre partenaire permettant suivis et intervention H24/365. La police d'assistance et rapatriement poursuit son extension progressive et couvre désormais 50% de nos implantations. Enfin, les expatriations selon les niveaux de risques des pays de destination, font l'objet de mesures de prévention définies dans le cadre de la politique de mobilité internationale.

Autres actions notables:

- Suivi des diagnostics Santé et Sécurité au Travail réalisés sur nos sites industriels, logistiques et R&D France.

- Maintien des certifications OHSAS 18001 sur les 2 sites concernés (Virrey Del Pino et Gaillac).

Afin de permettre aux différentes entités et/ou sites de se comparer, des indicateurs sont suivis:

- Indicateurs accident du travail France diffusé mensuellement aux opérationnels,
- Indicateurs Santé et Sécurité des sites industriels et logistiques France.

En 2018, la mise en place d'un logiciel de déclaration et gestion des accidents de travail a été réalisée pour l'ensemble de nos sites français.

D'une manière générale, les sites sont encouragés à partager les accidents ou événements graves, afin de favoriser les retours d'expériences et diffuser les meilleures pratiques. Ces éléments sont systématiquement intégrés à l'ordre du jour des réunions nationales HSE et peuvent le cas échéant aboutir à de nouvelles règles.

Taux de fréquence et taux de gravité avec arrêts	Unité	2016	2017	2018
Taux de gravité France	Unité	0,27	0,27	0,25
Taux de fréquence France	Unité	7,10	6,71	8,0
Indice de fréquence France	Unité	11,36	10,85	12,46
Indice de fréquence International	Unité	11,70	9,57	10,20
Indice de fréquence Groupe	Unité	11,50	10,32	11,47

## 6.2.3 Formation, accompagnement et sensibilisation

Convaincue que le transfert de comportements sûrs entre le travail et le domicile est une opportunité et un levier, l'Entreprise a développé différentes actions de sensibilisation dont un serious-game dédié aux gestes de premiers secours pour tous. Cet effort tourné vers les premiers secours est complété par un réseau conséquent de près de 1 000 Sauveteurs Secouristes du Travail en activité.

Comme autre axe de sensibilisation en 2018, l'Entreprise s'est attachée à

déployer une campagne visant le risque routier. Après avoir organisé en 2017 un quizz permettant à chacun de nos collaborateurs des Réseaux de mesurer la difficulté que pourrait représenter l'exercice de repasser le Code de la Route, une sensibilisation a été organisée pour l'ensemble des collaborateurs, au travers de courtes vidéos diffusées mensuellement. Cette campagne a été dupliquée sur la filiale marocaine.

Après la mise en œuvre d'un e-learning sur le site de Gien visant à réali-

ser l'accueil sécurité, l'initiative est en cours d'être étendue dans le cadre d'un chantier fédérant les sites de logistique et industriels.

Plusieurs forums ou journée de la sécurité ont été réalisés en 2018. A titre d'exemple on citera la Journée de la Sécurité du site de Pau ou le forum de la prévention du site de Saint-Julien en Genevois, qui complétait les actions engagées l'année précédente sur les sites de Langlade et Campans.

## 6.2.4 Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou représentants du personnel en matière de santé au travail

Pierre Fabre a signé en mars 2010 un accord relatif aux risques psychosociaux liés au travail sur le périmètre de l'Unité Economique et Sociale. Cet accord met en place sur chaque périmètre de CHSCT une Cellule de veille dans laquelle sont présentés et dis-

cutés des indicateurs. Ces échanges semestriels permettent d'identifier les actions éventuelles à mettre en œuvre et d'en assurer le suivi.

Un accord d'entreprise relatif à la médecine du travail a été signé en 2012. Cet accord a concrétisé la volonté de

l'Entreprise de maintenir autant que possible un service de qualité dans un contexte de démographie médicale compliquée.

Il est précisé qu'aucun nouvel accord n'a été signé en 2018.

# 6.3

## Diversité

### RISQUE RSE

#### Discrimination

Pierre Fabre a engagé de nombreuses mesures en faveur de l'égalité de traitement de ses collaborateurs, dans leurs différents pays d'implantation.

Lutter contre toutes les formes de discrimination au sein de ses établissements constitue une préoccupation majeure de l'entreprise. C'est ainsi que la Charte Ethique du Groupe contient des dispositions relatives au respect de l'égalité homme – femme, des personnes en général et de la vie privée à l'effet de garantir un cadre de travail agréable et respectueux des individus.

### 6.3.1 Répartition Homme/Femme dans les instances dirigeantes

Plusieurs femmes exercent d'importantes responsabilités de direction au sein de l'entreprise en qualité notamment de Directeur de Marque et de Directeur de Fonctions Support

Corporate. Ainsi, les femmes sont représentées à hauteur de:

- 42 % dans le Conseil d'Administration,
- 12,5 % dans le Comité de Direction Groupe,

- 28 % dans le Comité de Management du Groupe,
- 33 % dans les Comités exécutifs des Branches d'activités du Groupe.

### 6.3.2 Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Depuis 30 ans, le Groupe Pierre Fabre s'engage dans l'intégration et l'emploi des personnes en situation de handicap.

Fin 2017, l'entreprise et les partenaires sociaux ont négocié et signé le 10ème accord triennal, en faveur de l'emploi des personnes en situation de Handicap. Cet accord a fait l'objet d'un agrément par la Direccte courant 2018.

Les départements des affaires sociales assurent, en lien avec les différents partenaires internes et externes, la mise en place et le suivi des actions afférentes aux 4 axes d'engagement suivants:

- L'embauche en milieu ordinaire ;
- Le maintien dans l'emploi ;
- L'insertion ;
- La sous-traitance

Outre les actions de sensibilisations, les participations à des forums aux différents forums, les liens privilégiés avec nos partenaires externes (CAP EMPLOI, missions handicap des universités...), des actions particulières sont liées au développement à certains de ces axes d'engagement.

Plus spécifiquement, l'axe « maintien dans l'emploi » est efficient grâce au suivi des arrêts maladie de longue durée par le

biais des visites à domicile proposées aux collaborateurs par les responsables des Affaires Sociales et permet un retour sur l'emploi préparé en lien avec le responsable ressources humaines, le médecin du travail, l'infirmière au sein de cellules employabilité assurant le suivi de l'évolution des situations de ces collaborateurs.

Dans le cadre de « l'insertion et de la sous-traitance », l'intégration depuis 10 ans d'une équipe de l'ESAT CHATEAU BLANC sur le centre de distribution de Muret a permis à la fois la sensibilisation in situ des collaborateurs du site et l'activité pérenne de personnes en situation de handicap.

#### Indicateurs de suivi

Taux d'Insertion de travailleurs handicapés (taux avec minoration)

#### Unité

%

#### 2016

6,91

#### 2017

6,74

#### 2018

7,14



## 6.4

### Développement économique & social des territoires

La volonté d'associer le développement de l'entreprise avec celui des territoires où le Groupe Pierre Fabre opère, est une caractéristique majeure du Groupe. Le groupe est le 1er employeur du Tarn, et parmi les 5 premiers employeurs privés de Midi-Pyrénées et 64 % des effectifs sont basés en Occitanie.

Aujourd'hui, le Groupe Pierre Fabre compte 48 sites en France dont 27 dans le Tarn, son département d'origine. Au-delà des investissements directement liés aux activités de l'entreprise, Pierre Fabre a toujours été partenaire des régions dans lesquelles il exerce ses activités au travers de projets structurants, contribuant ainsi à la vitalité économique des territoires. A titre d'illustration, le groupe est l'un des actionnaires fondateurs de la société d'économie mixte «Intermédiassud», gestionnaire du réseau à haut débit, qui a fait du bassin de Castres-Mazamet un pionnier de l'économie numérique en France.

Son fondateur, M. Pierre Fabre est également à l'origine de l'association Tarn Entreprendre créée en 1997 et membre du Réseau Entreprendre. Cette association d'aide aux nouvelles entreprises a soutenu 132 projets depuis sa naissance, permettant la création de 540 emplois. L'entreprise a également contribué à la création de plusieurs établissements d'enseignement supérieur comme l'Ecole des Mines d'Albi Carmaux et l'IUT de Castres qui participent au dynamisme de villes de taille moyenne et favorisent l'accès aux études supérieures à des étudiants issus de milieux modestes.

## 6.4.1 Participer à des projets solidaires dans le domaine de l'éducation, du sport et de la culture

Le Groupe Pierre Fabre soutient les actions d'associations qui œuvrent dans le domaine de la santé, de la culture, du sport, de l'éducation et de l'humanitaire, principalement en Midi-Pyrénées:

- Des associations dans le domaine culturel, par l'acquisition d'œuvres d'art où la participation au financement de

restaurations d'édifices culturels. On peut citer les Musée Goya (Castres), Dom Robert (Sorèze), Toulouse Lautrec (Albi) ;

- Des associations Sportives notamment par une action structurante du rugby dans le Tarn, en soutenant le rugby professionnel ainsi que les clubs amateurs de Fédérale 1 et de Fédérale 2 ;

- Des associations à vocation sociale comme l'Association Ensemble, la Banque Alimentaire du Tarn et Les Restos du Cœur du Tarn ;
- Des associations engagées dans l'éducation (Fondation «la Dépêche», Fondation «Un avenir ensemble», «les Cordées de la réussite», etc.).

## 6.4.2 S'impliquer dans le système éducatif en France et à l'international et partager nos connaissances et expertises

L'entreprise a tissé des relations étroites avec des Ecoles et Universités, tout particulièrement avec les formations en lien direct avec les métiers de la santé. Ces liens permettent d'attirer les jeunes diplômés à potentiel, de soutenir la politique d'accueil de stagiaires et d'apporter des réponses concrètes à la stratégie de gestion prévisionnelle

des compétences. Par ailleurs, ces liens permettent de contribuer au développement de formations, de participer à l'aménagement du territoire, de développer les compétences des jeunes à travers des missions de qualité et favoriser ainsi leur employabilité. Le Groupe Pierre Fabre développe également de nouveaux partenariats avec

des écoles ou universités internationales implantées sur ses territoires de croissance. Ainsi, l'entreprise vise à attirer de jeunes talents locaux sur tous les territoires où elle opère mais également à favoriser les échanges d'étudiants entre pays afin de développer la dimension interculturelle des équipes.

Indicateurs de suivi	Unité	2016	2017	2018
Nombre de stagiaires	Unités	312	296	314
Nombre d'alternants	Unités	313	314	333
VIE	Unités	57	59	88

## 6.4.3 Participer au développement de filières de Commerce Equitable

### 6.4.3.1 Nos filières de commerce équitable

Le Groupe Pierre Fabre participe au développement de filières d'approvisionnement équitable. Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les

producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. Après le Beurre de karité éthique au Burkina Faso - René Furterer, l'organier

au Maroc - Galénic et René Furterer, le dattier du désert au Sénégal - Klorane, en 2017, une nouvelle filière s'est ajoutée avec le Pfaffia ou ginseng brésilien pour René Furterer.

### 6.4.3.2 Impacts socio-économiques de l'implantation à Madagascar

Impliqué depuis plus de 40 ans à Madagascar, Pierre Fabre Médicament (PFM) a souhaité y évaluer l'empreinte socio-économique de son activité de collecte de plantes médicinales. Cette étude réalisée par le cabinet UTOPIES, avec l'outil Local Footprint®, a permis de mesurer, sur ce territoire, l'impact des flux économiques générés par la Société

d'Exploitation Agricole de Ranopiso (SEAR, filiale malgache de Pierre Fabre Médicament). Une analyse plus approfondie a été réalisée, en complément, sur l'impact des principales actions sociales et environnementales menées à Madagascar par la SEAR, notamment, le projet de reforestation et le partenariat avec l'Office National de la Nutrition

(ONN). Cette étude a démontré l'impact et donc la pertinence des actions menées par la SEAR dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociétale reconnue.

La SEAR, reconnue Entreprise Responsable depuis 2014 selon le référentiel For Life d'Ecocert, a d'ailleurs atteint le niveau Excellence en 2016.



# 07

Les résultats RSE  
du groupe Pierre Fabre

# 7.

## Les indicateurs RSE



RISQUES RSE	
R01 Défaut de sécurité produit	R09 Risque environnemental et santé lié aux pratiques agricoles
R02 Défaut de respect des droits de l'environnement (à un niveau de la chaîne de valeur du produit)	R10 Dommage environnemental lié à la fabrication ou à l'usage des produits
R03 Accident/ crise produit	R11 Epuisement des ressources naturelles
R04 Défaut de conformité éthique	R12 Développement de l'hyper-transparence et hyper-information
R05 Défaut de respect des droits de l'homme (à un niveau de la chaîne de valeur du produit)	R13 Perte de confiance des consommateurs
R06 Défaillance dans l'application règlementation GDPR	R14 Discrimination
R07 Rupture de la chaîne de mise à disposition d'un produit (à un niveau de la chaîne de valeur du produit)	R15 Sécurité & intégrité du personnel
R08 Changement climatique	R16 Développement de comportements à risques

	2016	2017	2018	Unité	Périmètre	Risque associé
■ 1. Modèle d'affaires et cartographie des risques RSE						
■ 1.1. Le modèle d'affaires						
■ 1.1.1. Description des activités						
■ 1.1.1.2 Organisation par métiers/pays						
■ Effectif						
Effectif total	10789	11050	11236	Nombre	Groupe	
■ Distribution des effectifs						
Pourcentage de salariés en France	59,6	58,4	56,4	%	France	
Pourcentage des effectifs français en Occitanie			64,0	%	Nombre	
Pourcentage de salariés à l'international	40,4	41,6	43,6	%	International	
- dont en Afrique	3,7	3,7	3,6	%	Afrique	
- dont aux Amériques	10,1	10,3	10,3	%	Amériques	
- dont en Asie/Océanie	4,8	5,8	7,7	%	Asie-océanie	
- dont en Europe	21,8	21,8	22,0	%	Europe (hors France)	
■ R&D						
Part du chiffre d'affaires PFDC investi en R&D	4,0	4,5	4,8	%	Groupe	
Part du chiffre d'affaires PFM investi en R&D	14,0	13,5	13,6	%	Groupe	
■ 2. Gouvernance et Ethique						
■ 2.1. Gouvernance et mission						
■ 2.1.2 Préserver son indépendance et faire vivre l'actionnariat salarié						
Capital détenu par les salariés	8,3	8,4	8,5	%		
Part d'actionnaires / nombre de salariés éligibles	85,6	84,2	85,3	%	Plan RUSCUS	
Nombre d'actionnaires (salariés et anciens salariés)	7564	8070	8274	Nombre		
■ 2.2. Éthique et bonnes pratiques des affaires						
Part d'alertes traitées / nombre d'alertes reçues			100	%	Groupe	R04 / R05 / R06 / R14
■ 3. Innovation et santé beauté						
■ 3.5. Implication dans le système de santé publique						
Nombre de nouvelles conventions de partenariat conclues avec les acteurs de santé publique	49	42	32	Nombre	France	
■ 4. Connaissance et préservation de la nature						
■ 4.1. La nature comme source d'inspiration						
Nombre de plantes utilisées comme sources d'actifs végétaux	222	235	242	Nombre	Groupe	
Nombre d'extraits utilisés comme actifs végétaux	419	427	450	Nombre	Groupe	
■ 4.2. Recherche appliquée à la nature						
Part du chiffre d'affaires lié à un extrait végétal	37	38		%	Groupe	
■ 4.4. Actions de conservation et de préservation de la nature						
■ 4.4.1 Minimiser les impacts environnementaux de nos cultures						
Part des plantes cultivées sans traitement phytosanitaire	72	70	72	%	Groupe	R09
Part des plantes cultivées en agriculture biologique	34	34	34	%	Groupe	R09
Part des extraits qui n'impactent pas la ressource	95	95	97	%	Groupe	R11
■ 4.4.3. Agir pour la préservation des écosystèmes						
Nombre d'espèces végétales conservées au Conservatoire Pierre Fabre	671	635	Nombre		Conservatoire Botanique	
Nombre d'espèces végétales menacées conservées au Conservatoire Pierre Fabre	201	251	Nombre			
Nombre d'espèces végétales conservées à Ranopiso	342	342	Nombre		Site Ranopiso	
Nombre d'espèces végétales menacées conservées à Ranopiso	76	77	Nombre			
Nombre d'espèces végétales conservées à Gaillac	95	141	Nombre		Site Gaillac	
Nombre d'espèces végétales menacées conservées à Gaillac	18	29	Nombre			
Part des extraits inscrits dans la démarche BEPF	67	66	63	%	Groupe	
■ 5. Ecoconception et Empreinte industrielle						
Nombre de non-conformités / inspection environnementale		5,20	5,75	Nombre	France	R02
■ 5.1. Empreinte carbone						
■ 5.1.1. Réduire nos émissions liées à notre consommation énergétique						
■ Consommation énergétique par type d'énergie						
- Electricité	108	110	111	GWh	Sites français hors sites administratifs	R11
- Achat d'eau glacée	4	3,9	4	GWh		
- Gaz naturel	73	75	74	GWh PCI	Site de production Brésil	R11
- Fioul domestique	2,3	2,6	2,3	GWh PCI	Sites de chimie international	R11
- Achat de vapeur	32	31	31	GWh PCI		
- Achat d'eau chaude	11	11	11	GWh PCI		R11
Part de la consommation d'électricité couverte par un contrat certifiant que 100 % de l'énergie électrique achetée est d'origine renouvelable	100	100	100	%	Sites français hors sites administratifs	
Nombre de sites couverts par un audit énergétique	15	15	15	Nombre	France	
■ Emissions indirectes de CO2						
- liées à l'énergie (Scope 1)	18	19	19	Milliers Teq CO2	Sites français hors sites administratifs	
- liées à l'énergie (Scope 2)	11	11	11	Milliers Teq CO2	Site de production Brésil	
					Sites de chimie international	

	2016	2017	2018	Unité	Périmètre	Risque associé
<b>5.1.3. Réduction et valorisation des déchets</b>						
<b>5.1.3.1. Déchets Dangereux</b>						
Quantité de déchets dangereux	10	9	9	Milliers de Tonnes	Sites français hors sites administratifs	
Part de déchets dangereux valorisés	41	41	39	%	Site de production Brésil	
<b>5.1.3.2. Déchets Non Dangereux</b>						
Quantité de déchets non dangereux	14	14	14	Milliers de Tonnes	Sites français hors sites administratifs	
Part de déchets non dangereux valorisés	89	94	95	%	Site de production Brésil	
<b>5.1.3.3. Déchets produits</b>						
Part de déchets produits valorisés	69	72	72	%	Sites français hors sites administratifs	
Quantité totale de déchets produits	25	24	23	Milliers de Tonnes	Site de production Brésil	
Part de déchets produits valorisés					Sites de chimie internationale	
<b>5.2. Eco-conception</b>						
<b>5.2.2. La naturelité des formules cosmétiques</b>						
Part des extraits d'origine 100 % naturelle inclus dans la formulation de produits sous statut cosmétique	31	35	40	%	Groupe	
<b>5.2.3 La diminution de l'impact environnemental de la fabrication des produits</b>						
Part des nouveaux extraits commercialisés produits sans solvants ou avec des solvants verts	50	100	50	%	Groupe	R10
Nombre d'extraits produits sans solvants ou avec des solvants verts	342	361	379	Nombre	Groupe	R10
Part des extraits produits sans solvants ou avec des solvants verts sur l'intégralité des extraits	82	85	84	%	Groupe	R10
<b>5.3. Ressources en eau</b>						
<b>5.3.1. Prélèvements d'eau</b>						
Prélèvements d'eau de ville	0,48	0,48	0,45	Millions de m3	Sites français hors sites administratifs	R11
Prélèvements d'eau de rivière	0,05	0,05	0,05	Millions de m3	Site de production Brésil	R11
Prélèvements d'eau de forage	0,93	0,89	0,90	Millions de m3	Sites de chimie internationale	R11
<b>5.3.2. Rejets dans l'eau</b>						
<b>5.3.2.1. Traitement des effluents et indicateurs de suivi</b>						
<b>Effluents pré-traités</b>						
Volume rejeté	155	130	114	Milliers de m3	Sites munis d'un pré-traitement interne	R10
Flux de DCO	172	94	58	Tonnes	réalisant des mesures en	R10
<b>Effluents traités</b>						
Volume rejeté	127	140	150	Milliers de m3	Sites munis d'un pré-traitement interne	R10
Flux de DCO	7	8	9	Tonnes	réalisant des mesures en	R10
<b>6. Hommes et territoires</b>						
<b>6.1. Développement des compétences des collaborateurs</b>						
<b>6.1.4. Développer et aligner les compétences transversales, notamment en management</b>						
Part investie dans la formation par rapport à la masse salariale	5,2	4,92	4,54	%	France	
Nombre de salariés formés	4527	5578	5559	Nombre	France	
Nombre d'heures de formation	171910	178441	175122	Nombre	France	
<b>6.2. Santé / Sécurité des collaborateurs</b>						
<b>6.2.2. Maîtrise des risques</b>						
Taux de Fréquence France	7,10	6,71	8,00	Nombre	France	R15
Taux de Gravité France	0,27	0,27	0,25	Nombre	France	R15
Indice de Fréquence France	11,36	10,85	12,46	%	France	R15
Indice de Fréquence International	11,70	9,57	10,20	%	International	R15
Indice de Fréquence Groupe	11,50	10,32	11,47	%	Groupe	R15
<b>6.3. Diversité</b>						
<b>6.3.1. Répartition Homme/Femme dans les instances dirigeantes</b>						
Part de femmes au sein du Comité de Direction Groupe			12,5	%	Groupe	R14
Part de femmes du Comité de Management du Groupe			28,0	%	Groupe	R14
Part de femmes au sein des Comités exécutifs des Branches d'activités du Groupe	33	33,0	%		Groupe	R14
Part de femmes au sein du Conseil d'Administration	42	42,0	%		Groupe	R14
<b>6.3.2 Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées</b>						
Taux d'Insertion de travailleurs handicapés (taux avec minoration)	6,9	6,74	7,14	%	France	R14
<b>6.4. Développement économique et social des territoires</b>						
<b>6.4.3. S'impliquer dans le système éducatif en France et à l'international et partager nos connaissances et expertises</b>						
Nombre de stagiaires	312	296	314	Nombre	France	
Nombre d'alternants	313	314	333	Nombre	France	
Nombre de VIE	57	59	88	Nombre	France	

# 7.2

## Méthodologie de reporting des indicateurs RSE

Le gaspillage alimentaire n'étant pas un enjeu significatif pour l'entreprise, celui-ci a été exclu de la Déclaration de Performance Extra-Financière.

De plus, compte tenu de la publication tardive de la loi sur l'alimentation durable (30 octobre 2018), nous n'avons pas été en mesure d'intégrer la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable à notre analyse de risques RSE et/ou de traiter ces sujets ; ces thèmes, s'ils constituent des risques principaux,

seront traités lors du prochain exercice.

Les indicateurs sont décrits dans deux protocoles de reporting détaillés: social et environnemental, établis par la Direction de l'Ethique, de la Conformité et du Développement Durable du groupe en charge du reporting extra-financier. Ces protocoles, à la disposition des responsables de collecte, précisent:

- Les périmètres spatio-temporels,
- La définition des indicateurs,
- Le mode de recueil des indicateurs,
- Les calculs des indicateurs.

### **La période de référence:**

La période de référence du reporting pour l'année 2018 couvre le périmètre temporel du 01/01/2018 au 31/12/2018.

### **Le périmètre spatial de reporting:**

Pour chaque indicateur le périmètre spatial de reporting est précisé dans les deux tableaux d'indicateurs présents dans ce rapport.

### **Les outils de reporting:**

Les données sont remontées et consolidées au travers de plusieurs systèmes de collecte.

### 7.2.1 Les données environnementales

La majorité des données relatives aux indicateurs environnementaux est collectée grâce à un outil informatique de reporting, l'outil Tennaxia Reporting. Ce logiciel de reporting RSE permet la collecte, le pilotage de la collecte, la fiabilisation, la consolidation et l'analyse des données.

En amont de la saisie des indicateurs dans l'outil:

- Les consommations d'énergie et les prélevements d'eau sont collectés soit à partir de relevés de compteurs, soit à partir des factures ;
- Les données sur les effluents pro-

viennent de mesures réalisées en interne ou via des prestataires externes ;

- Les déchets sont suivis en France dans un outil informatique, l'outil Tennaxia Déchets. Cet outil permet de consolider annuellement des indicateurs de pilotage (tonnage, taux de valorisation). A l'international, les données sont suivies via des tableaux de suivi.

L'indicateur présentant le nombre de non-conformités par inspection prend en compte les non-conformités des inspections DREAL (Direction Régionale

de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et les non-conformités majeures et mineures issues des contrôles quinquennaux des organismes de contrôle des installations ICPE à déclaration avec contrôle.

Les données Botanical Expertise Pierre Fabre (BEPF) sont consolidées à l'aide de deux tableaux de suivi interne :

- Un avec entrée par plante/produit,
- Un avec entrée par processus implanté à partir des données des fiches processus renseignées par chaque pilote de processus une fois par an.



#### Précisions sur les facteurs d'émissions pris en compte pour le calcul des émissions Carbone :

Les facteurs d'émissions (FE) sont issus de la Base Carbone® de l'ADEME:

- Pour l'électricité:
  - Pour les sites français inclus dans le contrat équilibre, il correspond à la moyenne nationale française de l'électricité produite à partir de l'hydraulique (FE de novembre 2014, mis à jour en Décembre 2018: « Electricité - hydraulique - production »);
  - Pour les sites français n'étant pas inclus dans le contrat équilibre, il correspond à la moyenne nationale française de l'électricité consommée

lors de l'année N (FE: « Electricité - Année N - mix moyen - consommation »);

- Pour les sites internationaux, il correspond à la moyenne nationale du pays concerné (FE de novembre 2014: « Electricité - mix moyen »);

■ Pour le gaz et la biomasse, les FE correspondent à des moyennes nationales françaises (FE d'octobre 2014: « Gaz naturel - 2015 - mix moyen - consommation » et « Plaquettes forestières - 25% d'humidité »);

■ Pour le fioul, il correspond à la moyenne nationale française pour les sites français et à une moyenne européenne pour les sites à l'international (FE d'octobre 2014: « Fioul domestique »);

■ Pour l'incinération de déchets ménagers, le facteur d'émission est considéré comme nul car, d'après la méthode Bilan Carbone®, les émissions liées au traitement des déchets sont à prendre en compte par l'entité produisant ces déchets et non pas par l'entité utilisant cette source d'énergie (il n'y a, à ce jour, pas de FE validé disponible dans la Base Carbone®).

## 7.2.2 Les données sociales

### Indicateurs sociaux

Les données relatives aux indicateurs sociaux France et International sont collectés sur les périmètres France et international par deux systèmes d'information distincts.

### Indicateurs SST

Les données sécurité et santé au travail du périmètre France sont consolidées à l'aide de l'outil ACCILINE PLUS.

Les données sécurité et santé au travail du périmètre international sont relevées et consolidées à partir d'un questionnaire annuel envoyé aux filiales.

### Indicateurs de formation

La méthodologie de comptabilisation du nombre d'heures de formation et du nombre de collaborateurs formés est adaptée à chaque type de formation:

■ Listes d'émargement pour les formations en présentiel, que ce soit pour des formations dispensées en interne ou en externe,

■ Suivi par l'outil de Learning Management System pour les formations dispensées sur la plateforme de formation à distance du Groupe (classes virtuelles, e-learning).

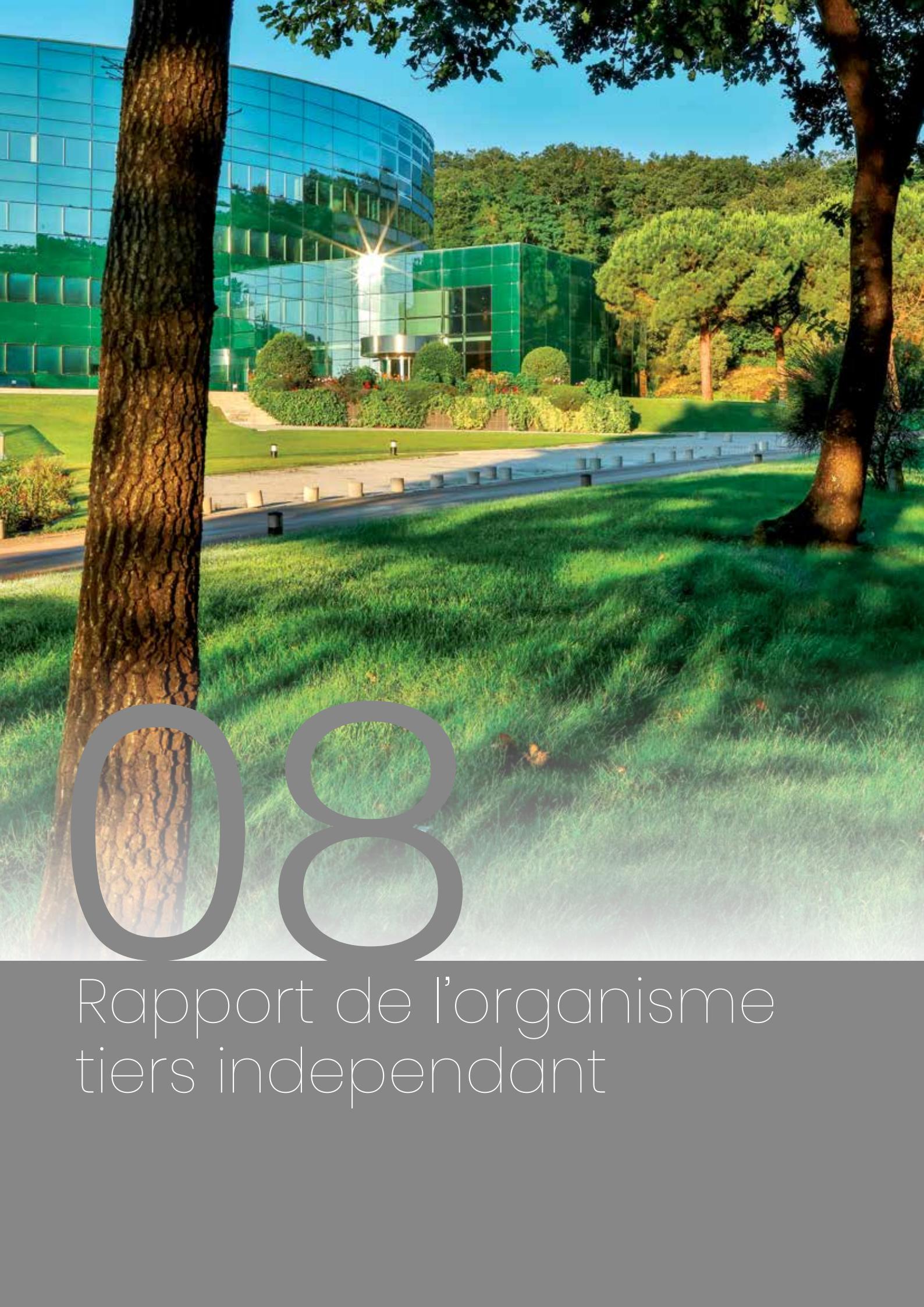
### Précisions sur la définition des cadres dirigeants:

Les cadres dirigeants correspondent aux groupes X et XI.

- Groupe X: Sont classés dans ce groupe les salariés dont les fonctions requièrent une qualification permettant d'assumer la responsabilité d'une « Fonction » sur une partie de l'entreprise (filiale, division, branche...) directement sous l'autorité d'une direction générale.

■ Groupe XI: Sont classés dans ce groupe les salariés dont les fonctions requièrent une qualification permettant d'assumer une fonction de direction générale sur une partie de l'entreprise (filiale, division, branche...) ainsi que ceux qui assument la responsabilité d'une des « Fonctions » de l'entreprise. Ils définissent la politique

applicable pour la « Fonction » qu'ils gèrent en s'assurant qu'elle participe à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise et ils organisent sa mise en œuvre par tous les responsables concernés.



08

Rapport de l'organisme  
tiers indépendant

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion (avis sur la conformité et la sincérité de la déclaration)



Ernst & Young et Associés  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00  
[www.ey.com/fr](http://www.ey.com/fr)

## Pierre Fabre S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2018

### Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1050 (portée d'accréditation disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « entité »), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

#### Responsabilité de l'entité

Il appartient au conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

#### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

#### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

SAS à capital variable  
449 142 348 R.C.S. Nanterre  
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau  
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France  
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited  
Siège social : 1-2, place des Saïsons - 92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1



- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

#### Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et, le cas échéant, de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>e</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du même code.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance.
- Nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du même code.
- Nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques.



- Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité.
- Nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés.
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du même code avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1 :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-après : les sites de Pau I et II, le Centre de Recherche et Développement Pierre Fabre à Toulouse et la filiale Pierre Fabre Dermo-Kosmetik GmbH (Allemagne) qui couvrent entre 10 % et 19 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (10 % des effectifs et 19 % des consommations d'énergie).
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1.
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

#### **Moyens et ressources**

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre septembre 2018 et la date de signature de notre rapport sur une durée totale d'intervention d'environ cinq semaines.

Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration représentant notamment les directions Ethique, RSE et Développement Durable, Santé et Sécurité, Actifs végétaux et Ressources Humaines.



#### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

#### Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Comme indiqué au chapitre « Cartographie des risques RSE », l'analyse des principaux risques extra-financiers doit être révisée courant 2019 afin de mieux intégrer les pôles d'activité et les fonctions supports.
- Comme indiqué au chapitre « Hommes et territoire », la quasi-totalité des indicateurs sociaux publiés couvre le périmètre France, représentant 56 % des effectifs consolidés.

Paris-La Défense, le 30 avril 2019

L'Organisme Tiers Indépendant  
ERNST & YOUNG et Associés

Philippe Aubain  
Directeur Associé développement durable

Jean-François Bélorgey  
Associé

**Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes**

Informations sociales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
L'effectif total. Les recrutements et les licenciements. La part de femmes dans les instances dirigeantes. Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt. Le taux de gravité des accidents du travail avec arrêt. Le taux d'insertion de travailleurs handicapés. Le nombre total d'heures de formation. Le nombre de collaborateurs formés.	Le développement des compétences. La sécurité et l'intégrité du personnel. La lutte contre les discriminations.
Informations environnementales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
La consommation totale d'énergie. Les émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2 ainsi que l'évaluation faite du scope 3). La consommation totale d'eau. La quantité de DCO. Le nombre de non-conformités par inspection environnementale. La part des formules rincées biodégradables. La quantité totale de déchets produits et valorisés. La part des extraits végétaux utilisés inscrits dans la démarche Botanical Expertise Pierre Fabre. La part des extraits végétaux utilisés qui n'impactent pas la ressource. La part des plantes issues de filières sans traitement phytosanitaire. La part des plantes issues de l'agriculture biologique. La part des extraits d'origine 100 % naturelle inclus dans la formulation de produits sous statut cosmétique.	Les mesures de prévention des risques de non-conformité environnementale et des risques de pollution. Les actions menées pour limiter les dommages environnementaux liés à la fabrication ou à l'usage des produits. Les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables. Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets. Les actions de conservation et de préservation de la nature.
Informations sociétales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
Le nombre d'alertes reçues et traitées par la direction Ethique.	Les mesures prises en matière d'éthique et d'intégrité dans la conduite des affaires. Les mesures prises en matière de qualité et de sécurité des produits (pharmacovigilance et cosmétovigilance). La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale.



 **Pierre Fabre**

©photos: Arnaud Späni, Laurent Galaup, Agence Bergamote: Denise Giovaneli, Thierry Borredon